

**Le calcul des flux du  
commerce provincial (interrégional) :  
l'expérience canadienne**

N° 98 F

Par

Pierre A. Généreux et Brent Langen

Statistique Canada

Communication présentée lors de la 14<sup>e</sup> Conférence internationale sur les techniques d'entrées-sorties,  
tenue du 10 au 15 octobre 2002 à l'Université du Québec à Montréal (Canada)

[pierre.généreux@statcan.ca](mailto:pierre.généreux@statcan.ca)

Les points de vue exprimés dans la présente communication sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de Statistique Canada.

## Table des matières

Résumé .....	4
Introduction .....	4
Évolution récente .....	5
Importance de l'intégration.....	6
Cadre comptable.....	7
Origine et destination .....	7
Évaluation .....	8
Équations comptables.....	9
Sources de données et lacunes.....	12
Estimations des flux du commerce international par province .....	13
Biens .....	13
Services.....	16
Estimations des flux du commerce interprovincial.....	18
Biens primaires.....	19
Biens manufacturés.....	20
Autres biens .....	22
Services.....	22
Rajustements en fonction des données sur l'origine et la destination des marchandises vendues en gros .....	25
Respect des équations comptables : équilibrage des biens et services .....	28
Exactitude des principales sources des données .....	31
Dans quelle mesure les estimations du commerce international de marchandises du Canada par province sont-elles exactes? .....	31
Les données de l'EAM sur la destination des livraisons présentent-elles un tableau exact?.....	36
Flux du commerce interprovincial et international pour les années courantes.....	37
Analyse des flux du commerce provincial, 1992 à 2001 .....	40
Dépendance accrue envers le commerce nord-sud.....	40
La plupart des petites économies provinciales continuent d'accuser un déficit commercial .....	44
Nouveau-Brunswick : une économie fortement axée sur l'exportation.....	48
Les fabricants canadiens exportent maintenant plus de la moitié de leur production .....	50
Conclusions .....	51

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Flux du commerce interprovincial et international par province et territoire, de biens et services, 1997 .....	10
Tableau 2A : Comparaison du commerce international des marchandises et des flux du commerce de biens par province, 1997 .....	33
Tableau 2B : Comparaison du commerce international des marchandises et des flux du commerce de biens par province, 1996, 1997, 1998 .....	35
Tableau 3 : EAM - DDL et flux du commerce de produits manufacturés, 1997.....	36
Tableau 4 : Exportations et importations par province ou territoire, tous biens et services confondus, 1992, 1997 et 2001 .....	46
Tableau 5 : Exportations et importations par province ou territoire, selon les biens et services, 1997 .....	47
Tableau 6 : Indices d'ouverture des économies provinciales, 1992, 1997 et 2001 .....	49
Tableau 7 : Flux du commerce de produits manufacturés, 1992, 1997 et 2001.....	50

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Comparaison du commerce interprovincial et international, Canada, 1992 à 2001 .....	41
Graphique 2 : Comparaison du commerce interprovincial et international, par province, 1992 à 2001.....	42

## Annexes

Annexe 1. Publications et articles connexes de Statistique Canada .....	53
Annexe 2. Comparaison des balances du commerce interprovincial et international par province, 1992 à 2001 .....	54

## **Le calcul des flux du commerce provincial (interrégional) : l'expérience canadienne**

Pierre A. Généreux et Brent Langen

Statistique Canada

*Résumé. La mesure des flux annuels du commerce provincial (interrégional) représente une importante amélioration récente du Système de comptabilité nationale du Canada. La disponibilité des flux du commerce provincial permet d'établir des tableaux provinciaux d'entrées-sorties équilibrés en tenant compte de leur interdépendance avec le produit intérieur brut provincial en termes de dépenses. En outre, les flux des échanges provinciaux permettent de mieux comprendre les enjeux économiques d'actualité et sont utilisés dans les modèles de répercussions provinciales. La présente communication a pour principal objectif de décrire les concepts, les sources de données et les méthodes qui caractérisent les flux du commerce interrégional; elle pourrait donc favoriser l'établissement des flux des échanges interrégionaux d'autres pays. De plus, la présente communication rapproche les flux officiels du commerce provincial de diverses sources de données, notamment celles sur le commerce des marchandises par province et sur la destination des livraisons. Enfin, elle présente certaines des grandes tendances récentes des flux du commerce provincial au Canada.*

### **INTRODUCTION**

Les estimations des flux du commerce interprovincial et international du Canada rendent compte des échanges canadiens de marchandises (biens et services) entre chaque province ou territoire et avec l'étranger. Ces flux du commerce provincial ou territorial, qu'ils soient interprovinciaux ou internationaux, sont publiés chaque année depuis les années 80.

Les flux du commerce représentent un ajout très récent à l'ensemble de statistiques provinciales dans le contexte du Système de comptabilité nationale (SCN) du Canada; ils sont importants pour un certain nombre de raisons. Premièrement, la disponibilité des flux annuels du commerce provincial permet d'établir des tableaux provinciaux d'entrées-sorties équilibrés et de calculer le produit intérieur brut provincial en termes de dépenses, et ce, en dollars courants et en dollars constants. Sans les flux du commerce provincial, on ne pourrait pas établir entièrement l'interdépendance de ces deux produits sur une base provinciale.

Deuxièmement, les flux annuels du commerce provincial font ressortir les interdépendances économiques provinciales et permettent de mieux comprendre les enjeux économiques et commerciaux d'actualité. Bon nombre d'administrations provinciales utilisent les flux du commerce provincial par bien ou service pour mesurer les avantages de diverses politiques axées sur l'expansion économique régionale. De même, dans le cadre des négociations permanentes visant à libéraliser davantage le commerce mondial des services, certaines administrations provinciales utilisent les flux du

commerce provincial par bien ou service pour estimer l'incidence de ces négociations commerciales sur leur économie.

Troisièmement, les tableaux provinciaux d'entrées-sorties et les flux connexes du commerce interprovincial sont utilisés dans les modèles interprovinciaux, ce qui permet de mener diverses analyses afin, par exemple, de mesurer l'incidence d'un important agrandissement d'une usine de fabrication, de quantifier les avantages de la construction d'un pipeline entre deux régions du pays ou d'évaluer les répercussions d'une hausse du prix de l'énergie.

La présente communication décrit les bases des estimations des flux du commerce interprovincial et international. Plus précisément, nous allons présenter un aperçu des sources de données et des méthodes<sup>1</sup> utilisées dans le calcul des flux du commerce interprovincial et international, vérifier l'exactitude des principales sources de données et, enfin, présenter une brève analyse des grandes tendances des flux du commerce provincial au cours de la dernière décennie.

## ÉVOLUTION RÉCENTE

L'année 1997 marque un tournant dans l'établissement des flux du commerce interprovincial et international. Depuis 1997, ces derniers reposent sur des données beaucoup plus fiables grâce aux trois développements fondamentaux suivants :

1. Les diverses enquêtes servant à recueillir des données sur le commerce provincial sont plus exhaustives et plus robustes depuis 1997 qu'au cours des années antérieures; en outre, il est prévu de mener des enquêtes importantes à intervalles réguliers, sinon selon un cycle annuel, ce qui assurera la qualité des données au cours des années à venir.
2. Depuis 1997, les renseignements sur le commerce sont analysés, rapprochés et intégrés à un ensemble détaillé de tableaux provinciaux ou territoriaux d'entrées-sorties officiels; les lacunes statistiques ainsi que les problèmes de conception et de mesure sont réglés à l'intérieur d'un cadre d'entrées-sorties intégré, ce qui assure la qualité globale. Ces tableaux d'entrées-sorties présentent les sources provinciales de production à l'origine des exportations et les sources provinciales de la demande intérieure qui sont satisfaites par les importations. En outre, les renseignements d'enquête qui étayaient ces tableaux provinciaux d'entrées-sorties ont aussi été augmentés ou renforcés considérablement, ce qui contribue non seulement à la qualité globale des tableaux provinciaux d'entrées-sorties, mais aussi à celle du programme des flux du commerce provincial.

---

<sup>1</sup> La présente description des sources de données et des méthodes concorde avec la plus récente publication des flux du commerce de 1992 à 2001. Les flux du commerce interprovincial et international sont établis comme faisant partie intégrante des tableaux provinciaux d'entrées-sorties; toutefois, la description détaillée de ce cadre d'entrées-sorties provinciales, ainsi que des sources de données et des méthodes connexes, n'entre pas dans le champ de la présente communication. Pour en savoir plus sur le cadre d'entrées-sorties, le lecteur peut consulter Statistique Canada, *La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne*, n° 15-510 au catalogue; pour se renseigner sur les sources de données et sur les méthodes des tableaux provinciaux d'entrées-sorties, le lecteur peut consulter un document inédit de Statistique Canada intitulé *Provincial Input-Output Accounts for Reference Year 1998: Industry Sources and Methods*, novembre 2001.

3. Enfin, les renseignements sur le flux des échanges sont rapprochés d'autres variables pertinentes du Système de comptabilité nationale, notamment le produit intérieur brut provincial ou territorial en termes de dépenses et ses composantes et le produit intérieur brut provincial ou territorial par industrie, ce qui améliore la cohérence globale des données.

C'est principalement le Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP) qui est à l'origine de ces trois améliorations. Le PASEP est le résultat d'entretiens entre le gouvernement du Canada et trois des administrations provinciales en vue d'une harmonisation des taxes de vente. À la suite de ces entretiens, il a été convenu de remplacer la taxe fédérale sur les produits et services et les taxes de vente des provinces participantes par une taxe unique, la taxe de vente harmonisée, et de redistribuer les recettes fiscales entre les parties participantes en se fondant, entre autres, sur les statistiques agrégées des tableaux provinciaux d'entrées-sorties et des comptes économiques provinciaux<sup>2</sup>. Pour assurer l'exactitude et l'efficacité de cette méthode de répartition des recettes, il faut calculer annuellement les tableaux provinciaux d'entrées-sorties et les flux connexes du commerce interprovincial, ainsi que développer et améliorer les sources de données qui alimentent ces tableaux provinciaux d'entrées-sorties.

## IMPORTANCE DE L'INTÉGRATION

Il n'y a pas de source unique de données permettant de mesurer les flux du commerce interprovincial et international. Les renseignements sont tirés de statistiques administratives, dans la mesure du possible, et de diverses enquêtes, dont un certain nombre ont été ajoutées récemment au domaine des flux du commerce provincial. Les renseignements clés comprennent, entre autres, les statistiques du commerce de marchandises du Canada par province, la destination des livraisons d'après l'Enquête annuelle des manufactures, l'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination, la destination des ventes d'après l'Enquête sur les industries de services et, enfin, les dépenses hors province d'après l'Enquête sur les voyages des Canadiens.

Toutefois, ces données commerciales disparates comportent différentes lacunes aux chapitres de la couverture, de la fréquence, de l'évaluation et de la cohérence et peuvent ne pas correspondre parfaitement aux concepts et aux définitions retenus pour la mesure exacte des flux du commerce provincial. Étant donné les lacunes des renseignements d'enquête et des renseignements administratifs, on établit donc les flux du commerce interprovincial et international au moyen d'une méthode mixte alliant, d'une part, les données d'enquête ou les données administratives qui fournissent des renseignements essentiels sur les *structures* du commerce provincial et, d'autre part, un cadre comptable structurel économique qui consiste à transformer les structures commerciales en mesures des flux des échanges qui concordent avec les statistiques provinciales de l'offre (surtout la production) et de la demande. Les tableaux provinciaux d'entrées-sorties servent de

---

<sup>2</sup> Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux*, n° 13-213 au catalogue.

base au cadre comptable structurel économique, car les tableaux d'entrées-sorties constituent le cadre comptable économique le plus détaillé dont on dispose.

Il faut souligner l'importance du rapprochement et de l'intégration des flux des échanges avec les statistiques provinciales de l'offre et de la demande (calculées d'après les tableaux provinciaux d'entrées-sorties). L'intégration des flux du commerce provincial aux tableaux provinciaux d'entrées-sorties améliore la qualité globale des estimations, car elle soumet les données de base (qu'il s'agisse des flux des échanges ou des tableaux d'entrées-sorties) à un système de relations logiques et économiques qui n'existe pas pour les données produites dans un contexte plus restreint. Souvent, on établit ainsi un processus interactif permettant de mieux comprendre la qualité des données de base, de passer en revue les déséquilibres entre la demande et l'offre et de remédier aux lacunes perçues<sup>3</sup>. Par exemple, si les exportations sont supérieures à la production intérieure, le mécanisme de l'intégration fait en sorte qu'on passe en revue les exportations, la production et les variations de stock afin d'en venir à satisfaire la relation selon laquelle les exportations ne peuvent être supérieures à la production intérieure (plus les sorties de stock). Ainsi, on améliore considérablement des renseignements disparates sur les structures commerciales en les intégrant à un cadre comptable et en les rapprochant des sources d'entrées-sorties de la production et de la demande. De même, on améliore les estimations provinciales d'entrées-sorties de la production et de la demande en les rapprochant des flux des échanges. Des variations importantes et inhabituelles des flux du commerce provincial déclenchent souvent la revue de divers éléments des tableaux provinciaux d'entrées-sorties et des données de base qui étayent ces tableaux.

## **CADRE COMPTABLE**

Les flux du commerce interprovincial mesurent les ventes annuelles de biens et de services entre les provinces et territoires du Canada, alors que le commerce international par province reflète les ventes annuelles entre les provinces et territoires et le reste du monde. On estime les flux du commerce provincial (qu'ils soient interprovinciaux ou internationaux) pour chacune des quelque 725 marchandises (biens et services) énumérées dans le cadre d'entrées-sorties.

### **Origine et destination**

Lorsqu'on analyse l'interdépendance économique, il est nécessaire de maintenir le lien entre les sources d'approvisionnement initiales et les consommateurs finaux, par bien ou service. Par conséquent, le point d'origine (c.-à-d. la source d'approvisionnement initiale) est celui où les biens et services sont produits ou celui où les biens sont vendus à même les stocks des producteurs, grossistes et détaillants. Le point de destination (c.-à-d. le consommateur final) est le point où les biens et services sont achetés à titre d'articles de consommation courante, d'éléments de la formation de capital, d'intrants dans le processus de production d'autres biens et services, ou d'ajouts aux stocks. Le point d'origine et de destination peut être une province, un territoire ou un point situé à l'extérieur du Canada.

---

<sup>3</sup> Pour en savoir plus sur les relations économiques, le lecteur peut consulter Statistique Canada, *La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne*, n° 15-510 au catalogue.

Les tableaux provinciaux d'entrées-sorties ainsi que les flux du commerce interprovincial et international concordent avec ce concept. Les grossistes et les détaillants ne sont donc pas considérés comme les consommateurs des biens qu'ils achètent ni comme les producteurs des biens qu'ils vendent, mais plutôt comme des intermédiaires entre les sources d'approvisionnement initiales et les consommateurs finaux.

Les voyages constituent également une source de commerce lorsque les non-résidents d'une province consomment des biens et des services (hébergement à l'hôtel et repas au restaurant), même si la production et la consommation ont lieu à l'intérieur d'une seule province. Dans ce cas, l'origine représente la province de production, et la province de résidence du consommateur (voyageur) détermine la province de destination.

### **Évaluation**

Les flux du commerce de biens sont évalués en prix à la production. Dans le secteur manufacturier, c'est ce qu'on appelle souvent le « prix départ usine ». Selon cette définition, l'évaluation d'un bien exclut tous les coûts liés au transport, à la distribution (marges de gros et de détail), ainsi que les taxes à la consommation. On a choisi cette méthode d'évaluation, plutôt que le prix du marché (c.-à-d. un prix qui englobe tous les coûts), car elle donne une mesure plus exacte de la valeur des flux du commerce de biens et services; elle permet de décomposer le prix du marché en coûts distincts.

En guise d'illustration, prenons un bien produit au Québec, acheté par un grossiste ontarien, puis revendu à un client albertain par le biais d'un détaillant; de plus, un camionneur manitobain a transporté le bien du Québec à l'Alberta. À titre de consommateur final, l'Alberta importe de trois provinces, soit le Québec, l'Ontario et le Manitoba.

En termes de prix à la production, la valeur du bien, la marge de gros et le service de transport sont importés respectivement du Québec, de l'Ontario et du Manitoba. La marge de détail étant produite en Alberta, l'opération ne génère aucun échange commercial interprovincial<sup>4</sup>. Si, dans l'exemple ci-dessus, les flux des échanges étaient évalués en fonction des prix d'achat, il n'y aurait qu'un seul échange commercial entre le Québec et l'Alberta (l'Ontario et le Manitoba ne seraient pas pris en compte).

Il s'agit d'une définition clé qui est souvent mal comprise. Les flux du commerce interprovincial et international doivent être évalués uniquement en fonction des prix à la production si l'on veut quantifier des échanges commerciaux pertinents.

### **Équations comptables**

---

<sup>4</sup> Il s'agit d'un flux intraprovincial.



Les principales équations comptables utilisées dans le calcul des flux du commerce interprovincial et international de biens et de services sont les suivantes :

- 1) Dans chaque province et pour chaque bien ou service, l'offre intérieure totale doit être identique aux ventes au reste du monde (exportations internationales), aux autres provinces (exportations interprovinciales) et à la province elle-même. On entend par offre intérieure totale la valeur de la production plus les livraisons à même les stocks des producteurs, grossistes et détaillants. Les estimations de l'offre intérieure totale sont tirées des tableaux provinciaux d'entrées-sorties. Souvent, chaque membre de l'équation (qu'il s'agisse des flux du commerce ou des composantes de l'offre intérieure totale) est mesuré d'après différentes sources de données.
- 2) Dans chaque province et pour chaque bien ou service, la demande intérieure totale doit être identique aux achats effectués auprès du reste du monde (importations internationales), des autres provinces (importations interprovinciales) et de la province elle-même. La demande intérieure totale correspond à la demande intérieure finale (dépenses personnelles, formation de capital et dépenses publiques) plus la demande intérieure intermédiaire (intrants dans le processus de production) plus les ajouts aux stocks des producteurs, grossistes et détaillants. Là encore, les estimations de la demande intérieure totale sont tirées des tableaux provinciaux d'entrées-sorties. Souvent, chaque membre de l'équation (qu'il s'agisse des flux du commerce ou des composantes de la demande intérieure totale) est mesuré d'après différentes sources de données.
- 3) Dans chaque province et pour chaque bien ou service, l'offre intérieure totale moins la demande intérieure totale égale les exportations totales moins les importations totales. On obtient ainsi une mesure du commerce net par province et par bien ou service.
- 4) Pour chaque bien ou service, la somme des exportations et des importations internationales par province est identique au chiffre des exportations et des importations du pays.
- 5) Pour chaque bien ou service, la somme des exportations interprovinciales est identique à celle des importations interprovinciales pour l'ensemble des provinces, puisque les exportations de l'une correspondent aux importations de l'autre.
- 6) Pour chaque bien ou service, la somme de l'offre et de la demande intérieures totales et celle de l'offre et de la demande étrangères pour l'ensemble des provinces égalent respectivement le chiffre canadien de l'offre totale et celui de la demande totale pour chaque bien ou service.

Les biens achetés à l'extérieur du Canada et réexportés au reste du monde ne font pas partie des équations provinciales. Ils sont enregistrés à titre d'élément distinct (échanges commerciaux entre le reste du monde et l'extérieur du Canada)<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Exclues des importations et des exportations internationales dans le cadre du programme des flux du commerce international et interprovincial, les ré-exportations sont cependant comprises dans les estimations comparables du programme du PIB provincial en termes de dépenses.

Les équations ci-dessus forment collectivement un cadre comptable servant à rajuster les données de base, à combler les lacunes statistiques et à analyser la qualité et la cohérence des renseignements utilisés dans le calcul des estimations des flux du commerce. Elles valent pour chaque bien ou service et à chaque année, au niveau le plus détaillé possible (environ 725 biens et services).

Le tableau ci-dessous présente non seulement le cadre comptable et les équations que nous venons de décrire, mais aussi un résumé du commerce entre les diverses provinces et les territoires ainsi que les flux internationaux par province pour 1997<sup>6</sup>.

**Tableau 1: Flux du commerce interprovincial et international par province et territoire, de biens et services, 1997 (millions de \$)**

Les données en couleur pâle représentent les flux du commerce interprovincial, les couleurs plus foncées représentent les flux du commerce international.

Origine	Destination														Monde	Offre
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta.	C.-B.	Yukon	T.N.-O./ Nun. à l'étranger	Serv.gouv. à l'étranger			
T.-N.-L.	14 618	29	168	107	339	325	15	13	37	32	1	4	0	3 273	18 962	
Î.-P.-É.	46	3 665	117	179	132	207	12	8	21	22	1	0	0	603	5 012	
N.-É.	484	249	28 839	907	798	1 127	75	64	225	241	3	26	0	4 450	37 489	
N.-B.	335	254	996	22 066	1 746	1 656	52	33	94	87	2	3	0	5 770	33 093	
Qué.	1 085	271	1 615	2 067	252 138	22 795	1 272	1 100	3 541	3 436	41	208	5	61 646	351 220	
Ont.	2 099	520	3 678	2 788	27 799	466 158	4 575	4 001	13 078	10 976	170	442	48	163 643	699 975	
Man.	49	19	115	102	1 292	3 161	37 998	1 339	1 636	1 086	8	39	0	8 337	55 181	
Sask.	23	16	61	38	640	2 476	836	38 003	2 294	658	10	18	0	11 749	56 822	
Alta.	183	33	219	174	2 493	9 113	2 142	3 586	148 304	6 506	92	339	2	36 504	209 691	
C.-B.	108	24	191	190	1 774	4 069	756	1 050	5 843	161 508	159	182	2	33 813	209 667	
Yukon	0	0	0	0	4	22	2	3	36	64	1 630	18	0	278	2 060	
T.N.-O./ Nun. Serv.gouv. à l'étranger	2	0	9	1	53	313	11	12	104	77	3	4 316	0	492	5 395	
	0	0	1	1	4	7	1	0	1	4	0	0	630	8	656	
Monde	3 028	496	6 261	6 136	62 310	159 262	8 736	8 014	27 522	30 421	183	463	402	18 038	331 271	
Demande	22 061	5 574	42 269	34 756	351 523	670 693	56 483	57 226	202 735	215 119	2 303	6 058	1 090	348 604	2 016 493	

On a retenu l'année 1997 parce qu'elle coïncide avec d'importantes améliorations apportées aux flux du commerce provincial et aux tableaux provinciaux d'entrées-sorties; en outre, il s'agit de l'année la plus récente pour laquelle les données sont finalisées (c.-à-d. qu'elles ne sont pas susceptibles d'être modifiées). Dans le tableau 1, les équations comptables susmentionnées sont toutes présentes et valables.

<sup>6</sup> Un certain nombre de modifications conceptuelles ont été apportées en 2001, lors de la publication des tableaux provinciaux d'entrées-sorties de 1997; la modification la plus importante concernait la capitalisation des logiciels. Contrairement aux tableaux nationaux, les tableaux provinciaux d'entrées-sorties de 1996 n'ont pas fait l'objet d'une révision historique en raison de contraintes de temps. Toutefois, ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les flux du commerce interprovincial et international; elles en ont une sur la valeur des biens et services achetés et absorbés dans la même province ou le même territoire (voir la diagonale).

Le tableau ci-dessus représente le total des flux du commerce interprovincial et international pour 1997. Il existe un tableau semblable pour chacun des quelque 725 biens et services; on les appelle les tableaux des flux du commerce de biens et de services.

Les chiffres de chaque rangée (sauf ceux de la diagonale) représentent les exportations de la province ou du territoire identifié au début de la rangée, vers les autres provinces ou territoires et vers le reste du monde. Le dernier chiffre d'une rangée représente l'offre intérieure totale de la province ou du territoire d'exportation.

Les chiffres de chaque colonne (sauf ceux de la diagonale) représentent les importations de la province ou du territoire identifié au sommet de la colonne, en provenance des autres provinces ou territoires et du reste du monde. Le dernier chiffre au bas d'une colonne représente la demande intérieure totale de la province ou du territoire d'importation.

Les estimations de l'offre et de la demande intérieures totales sont calculées d'après les tableaux provinciaux d'entrées-sorties.

Les chiffres de la diagonale représentent la valeur des biens produits et absorbés à l'intérieur d'une province ou d'un territoire donné. Le chiffre de la diagonale à l'intersection « monde » représente les biens importés de l'extérieur du Canada et réexportés vers le reste du monde. Ces importations internationales réexportées sont exclues à la fois des importations et des exportations internationales des provinces et des territoires.

Toutefois, comme les exportations d'une province sont importées par une autre province, le total des exportations interprovinciales pour le Canada est égal à celui des importations interprovinciales. Enfin, le chiffre de la diagonale à l'intersection de la colonne « offre totale » et de la rangée « demande totale » représente l'offre ou la demande totale du Canada en provenance de sources intérieures et étrangères.

Les flux du commerce étant calculés dans le cadre d'un ensemble bien équilibré de tableaux provinciaux d'entrées-sorties, à partir desquels on calcule les contraintes de la demande et de l'offre, les variations des flux du commerce sont souvent tributaires de celles de ces contraintes; en outre, les contraintes de la demande et de l'offre donnent des estimations nettes du commerce, fournissant des contraintes fiables pour le calcul des flux du commerce provincial d'après le PASEP, qui a apporté des données supplémentaires et plus cohérentes pour renforcer ces contraintes.

D'après le tableau ci-dessus, par exemple, l'offre intérieure du Québec (surtout la production) se chiffre à 351 milliards de dollars; de cette offre, 62 milliards de dollars sont exportés à l'étranger et 252 milliards de dollars sont vendus à des utilisateurs québécois; enfin, 37 milliards de dollars sont vendus à d'autres provinces (dont plus de la moitié à des utilisateurs ontariens). D'autre part, le Québec a besoin de 352 milliards de dollars en biens et services, chiffre très proche de celui de sa production intérieure. Sa demande intérieure globale est satisfaite par sa propre production (252 milliards de dollars), par les

importations de l'étranger (62 milliards de dollars) et, enfin, par celles provenant des autres provinces (37 milliards de dollars, dont 28 milliards en provenance de l'Ontario).

À l'échelle internationale, l'Ontario compte pour environ la moitié du commerce canadien (importations et exportations confondues). L'Ontario domine le commerce extérieur, mais il est aussi un important partenaire commercial pour chaque province et chaque territoire du Canada. L'Ontario est la principale source d'importations nationales pour chaque province du pays. En outre, l'Ontario est une destination importante pour toutes les provinces, sans toutefois être le principal marché intérieur pour Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique. Le Québec est la destination la plus importante pour les biens et services de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick. L'Alberta est la destination de choix de la Colombie-Britannique.

L'Ontario et le Québec entretiennent le lien commercial le plus étroit au Canada; leurs échanges représentent près de 30%<sup>7</sup> du commerce interprovincial global. Les échanges interprovinciaux entre l'Ontario et l'Alberta comptent pour 13% du commerce au pays, alors que ceux de l'Alberta avec la Colombie-Britannique représentent 7%.

À l'échelle interprovinciale, toutes les provinces sauf l'Ontario et le Québec (avec des excédents respectifs de 24,9 milliards et 0,4 milliard de dollars) ont enregistré un déficit commercial, alors que plusieurs provinces ont enregistré un excédent de leur commerce avec des clients étrangers. Par exemple, le déficit commercial de la Nouvelle-Écosse se chiffre à 4,8 milliards de dollars (3,0 milliards de dollars pour le commerce interprovincial plus 1,8 milliard pour les échanges avec l'étranger).

Bon nombre d'autres observations intéressantes s'imposent, mais nous y reviendrons dans la section « analyse » de la présente communication. Pour le moment, l'objet de ce dernier tableau consiste à faire comprendre le cadre comptable et les équations qui contribuent à la qualité globale des flux du commerce ainsi que l'analyse qu'on peut tirer de ces derniers.

## **SOURCES DE DONNÉES ET LACUNES**

Il n'y a pas de source unique de données permettant de mesurer les flux du commerce interprovincial et international. Les renseignements sont tirés de diverses enquêtes et statistiques administratives; ces sources de données sont présentées dans la section suivante. Nous examinons également les lacunes conceptuelles et celles qui sont liées aux données statistiques, et nous abordons en détail des méthodes de correction de ces biais inhérents aux données. Enfin, nous abordons et nous expliquons les lacunes statistiques et les approximations.

Si les flux du commerce interprovincial et international sont établis comme faisant partie intégrante des tableaux provinciaux d'entrées-sorties, qui servent à calculer les

---

<sup>7</sup> Le commerce de l'Ontario vers le Québec (27 799 milliards de dollars) plus le commerce du Québec vers l'Ontario (22 795 milliards de dollars) divisé par le commerce interprovincial total (174 785 milliards de dollars).

contraintes de la demande et de l'offre nationales, les sources de données des tableaux provinciaux d'entrées-sorties n'entrent pas dans le champ de la présente communication<sup>8</sup>.

Si la présente section montre les sources de données et leurs lacunes, la section suivante explique comment on rapproche les données de base sur les structures commerciales provinciales des données de contrôle de la demande et de l'offre nationales afin que les équations comptables restent valables.

## **ESTIMATIONS DES FLUX DU COMMERCE INTERNATIONAL PAR PROVINCE**

À l'échelle nationale, Statistique Canada produit deux publications très détaillées sur le commerce international : *Le commerce international de marchandises du Canada*<sup>9</sup> et *Balance canadienne des paiements internationaux*<sup>10</sup>. Si la première comporte une dimension provinciale, la deuxième ne présente pas de mesure comparable à l'échelle provinciale ou territoriale.

### **Biens**

Les estimations provinciales tirées de la publication *Le commerce international de marchandises du Canada* constituent la source initiale des statistiques sur le commerce des marchandises par province ou par territoire dans le programme des flux du commerce interprovincial et international. Cette publication est établie à partir de documents administratifs concernant les échanges internationaux, surtout de biens.

Lorsque des biens sont importés au Canada ou en sont exportés, on doit remplir des déclarations à remettre aux douaniers et fournir des renseignements tels que la description et la valeur des biens, l'origine et le port de dédouanement des marchandises.

Depuis 1990, les administrations canadienne et américaine utilisent les données sur les importations de l'autre pays au lieu de leurs propres données sur les exportations. Ainsi, les exportations canadiennes vers les États-Unis sont plutôt des importations américaines provenant du Canada, alors que les importations canadiennes continuent d'être fondées sur les documents douaniers produits auprès de l'administration canadienne.

Cette méthode repose sur le principe selon lequel les statistiques du commerce fondées sur les données douanières donnent une mesure plus exacte des importations que des exportations, et ce, parce que les autorités douanières sont habituellement plus vigilantes en ce qui concerne les biens qui entrent au pays qu'à l'égard de ceux qui en sortent.

Les estimations provinciales des exportations et des importations publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada* sont dites « par province d'origine »

---

<sup>8</sup> Pour connaître les sources de données et les méthodes des tableaux provinciaux d'entrées-sorties, le lecteur peut consulter un document inédit de Statistique Canada intitulé *Provincial Input-Output for Reference Year 1998: Industry Sources and Methods*, novembre 2001.

<sup>9</sup> Statistique Canada, *Le commerce international de marchandises du Canada*, n° 65-001 au catalogue.

<sup>10</sup> Statistique Canada, *Balance des paiements internationaux du Canada*, n° 67-001 au catalogue.

dans le cas des exportations et « par province de dédouanement » dans celui des importations.

S'agissant des données sur les exportations, la province d'origine est censée représenter la province dans laquelle les biens ont été cultivés, extraits ou fabriqués, ce qui correspond à l'exigence du programme des flux du commerce. Toutefois, la plus grande partie des exportations canadiennes est destinée aux États-Unis et, comme nos estimations des exportations sont fondées sur les importations américaines provenant du Canada, la province d'origine à l'égard de la plus grande partie de nos exportations (d'après les données sur les importations américaines provenant du Canada) correspond plutôt au dernier point d'expédition directe vers les États-Unis, lequel n'est pas toujours le point de production.

Un certain nombre d'aspects peuvent fausser les données sur le commerce des marchandises :

- lorsqu'un grossiste ou un détaillant vend un bien, la province d'exportation ne coïncide pas toujours avec la province du producteur;
- le transport et l'entreposage peuvent entraîner des distorsions dans l'indication de la province de production;
- vu l'utilisation de documents d'importation américains pour mesurer les ventes canadiennes à des marchés américains, on a encore plus de mal à préciser la province de production des exportations internationales vers les États-Unis; ces documents peuvent établir la province d'origine selon l'adresse de l'exportateur canadien, ce qui risque d'entraîner un « biais lié au siège social ».

Les exportations de marchandises par province ne répondent donc pas entièrement à l'exigence du programme des flux du commerce interprovincial et international (indication de la province de production), car elles peuvent refléter le dernier point d'expédition directe vers les États-Unis.

En ce qui concerne divers grains, on s'inspire du programme *Le commerce international de marchandises du Canada* pour publier des données sur les exportations qui sont plus conformes au concept de province de production qu'à celui de province de dernière expédition directe, car elles utilisent les données de la Commission canadienne des grains pour réaffecter les exportations selon la province de production.

On peut recourir à au moins trois autres sources importantes de Statistique Canada pour compléter les exportations internationales de certains biens. La Section de l'énergie de Statistique Canada fournit des données sur les exportations internationales de produits énergétiques (gaz naturel, pétrole brut et électricité) par province. De plus, le Recensement des mines propose des données sur les exportations internationales, qui servent à valider les exportations internationales de produits miniers. En outre, l'Enquête annuelle des manufactures et l'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination fournissent des renseignements clés sur les exportations

internationales; si ces deux enquêtes portent sur les biens manufacturés, la première a trait aux exportations livrées directement par les fabricants et la deuxième, aux exportations expédiées à l'étranger par les grossistes. Nous montrerons plus loin comment on utilise ces renseignements pour compléter les données sur les exportations internationales de marchandises, ce qui étaye les estimations du programme des flux du commerce interprovincial et international.

La dimension provinciale des données sur les importations publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada* est exprimée par province de dédouanement, ce qui ne concorde malheureusement pas avec le concept de province de destination qu'exige le programme des flux du commerce interprovincial et international (soit la province de consommation). Les biens sont souvent dédouanés dans la province d'entrée au Canada, ce qui rend extrêmement difficile de déterminer la province de demande intérieure telle que nous l'avons définie plus haut.

Les données sur les importations par province de dédouanement auraient tendance à surestimer les importations dans les provinces qui sont d'importants points d'entrée et, partant, de les sous-estimer dans les autres. Les grands centres de dédouanement des importations sont situés en Colombie-Britannique pour les biens provenant de la région de l'Asie-Pacifique, en Ontario pour les marchandises en provenance des États-Unis et en Nouvelle-Écosse pour les biens importés d'Europe. Par conséquent, les importations selon les données de dédouanement sont sous-estimées dans la plupart des autres provinces et dans les territoires.

Comme l'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination fournit également des renseignements sur la quantité des biens achetés à l'étranger et leurs ventes interprovinciales, nous montrerons plus loin comment on rajuste les importations internationales de biens manufacturés pour atténuer en partie les lacunes des estimations provinciales axées sur les importations canadiennes de marchandises internationales.

En résumé, les exportations internationales par province d'après *Le commerce international de marchandises du Canada* sont plus conformes au concept exigé par le programme des flux du commerce interprovincial et international que ne le sont les importations internationales. On prend un certain nombre de mesures pour réaffecter les exportations et les importations internationales des provinces avant d'intégrer ces flux des échanges internationaux aux flux du commerce interprovincial dans un cadre provincial d'entrées-sorties. On confronte les exportations internationales à d'autres sources de données (par exemple, dans le cas des produits énergétiques et des produits miniers). Il existe aussi un autre rajustement clé, dont nous reparlerons plus loin. On procède à la nouvelle répartition provinciale du commerce international de biens manufacturés (exportations et importations) en appliquant les résultats de l'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination. On utilise les résultats du commerce de gros pour atténuer en partie les lacunes inhérentes aux estimations provinciales tirées de la publication *Le commerce international de marchandises du Canada*. L'objectif consiste à produire des données sur les exportations et les importations internationales qui sont plus conformes à l'exigence du programme des flux

du commerce interprovincial et international (c.-à-d. selon la province d'origine et la province de destination).

En outre, nous allons comparer plus loin les données sur les exportations<sup>11</sup> et les importations par province publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada* aux données équivalentes tirées du programme des flux du commerce interprovincial et international.

## **Services**

C'est sur la Balance canadienne des paiements internationaux (BDP) que repose la mesure des flux du commerce international du Canada dans le Système de comptabilité nationale (SCN); malheureusement, ces données ne sont pas produites par province ou territoire, comme l'exige le programme des flux du commerce interprovincial et international.

Les comptes de la BDP sont consacrés exclusivement aux transactions de l'économie nationale avec des non-résidents. Le programme de la BDP comporte essentiellement deux tâches : apporter divers rajustements au commerce des marchandises (biens) susmentionné et calculer les flux des échanges internationaux de services, et ce, à l'échelle nationale. Ces estimations déterminent les données de contrôle nationales sur les flux du commerce international par province.

Les rajustements apportés aux données de la publication *Le commerce international de marchandises du Canada* selon la BDP sont nécessaires afin de garantir que le SCN tienne compte de toutes les transactions économiques entre résidents et non-résidents qui ont trait au commerce des marchandises; les statistiques du commerce des marchandises couvrent uniquement le mouvement de biens dont font état les documents douaniers. Ces rajustements apportés au commerce de marchandises selon la BDP entrent dans les catégories générales du moment, de l'évaluation et de la couverture<sup>12</sup>. On n'effectue ces rajustements qu'à l'échelle nationale; on estime donc leur dimension provinciale à l'aide des données sur le commerce international de marchandises par province.

Les données de la BDP sur le commerce international des services sont obtenues surtout à partir d'enquêtes; ces résultats d'enquête ne donnent pas une dimension provinciale, car ils sont compilés uniquement à l'échelle nationale. Il existe quatre grandes catégories de services : les services commerciaux, les voyages, les transports et les services gouvernementaux. Essentiellement, comme les données d'enquête ne sont généralement pas disponibles à l'échelle provinciale ou territoriale, on répartit les données nationales

---

<sup>11</sup> Le commerce des marchandises comprend les biens destinés à la ré-exportation (il s'agit de biens d'origine étrangère qui sont peu ou pas transformés au Canada).

<sup>12</sup> Pour une explication des rajustements selon la BDP, voir Statistique Canada, *La balance des paiements internationaux et le bilan des investissements internationaux du Canada : concepts, sources, méthodes et produits*, n° 67-506 au catalogue. Pour un résumé des rajustements selon la BDP, voir la page 28 de cette publication. À titre d'exemple, les données douanières sur le pétrole brut sont remplacées par les renseignements sur les prix et les volumes fournis par Statistique Canada et par l'Office national de l'énergie.



selon la province ou le territoire où l'on estime que l'activité a lieu; on utilise à cette fin diverses valeurs d'attribution, dont les suivants :

- les salaires par province, pour répartir bon nombre de services commerciaux;
- le nombre d'étudiants internationaux par province d'accueil, pour répartir les déplacements liés aux études;
- le tonnage des cargaisons des transporteurs étrangers par province, pour répartir les paiements de fret aérien;
- le nombre de représentants étrangers par province, pour répartir les dépenses de gouvernements étrangers au Canada.

La plus récente répartition provinciale des estimations nationales selon la BDP porte sur l'année 1996 et, à l'heure actuelle, ces structures de 1996 servent de point de départ pour le commerce international des services par province pour toutes les années depuis 1996.

L'exercice consistant à répartir par province les estimations nationales selon la BDP est très long et, en raison de contraintes liées aux ressources, le personnel de la BDP ne l'a pas répété pour les années courantes<sup>13</sup>; en outre, il n'existe pas de documentation globale<sup>14</sup> sur la répartition par province des données nationales sur le commerce international de services selon la BDP.

Si les structures provinciales initiales du commerce international de services ont trait à la situation économique du milieu des années 90, on utilise d'autres sources de Statistique Canada pour compléter les données sur le commerce international de certains services. Il s'agit des sources suivantes :

- Les enquêtes annuelles sur les industries des services aux entreprises. C'est à partir de la question sur le lieu géographique de résidence des clients dans ces enquêtes annuelles qu'on estime les exportations internationales de services aux entreprises par province. L'enquête la plus récente a trait à l'année 1998, mais une autre est prévue pour l'année de référence 2003. C'était la première fois, en 1998, qu'on posait ce genre de question; si les données n'ont jamais été publiées, elles ont cependant été utilisées dans le programme des flux du commerce interprovincial et international.
- Diverses enquêtes annuelles sur les transports fournissent des données sur l'origine et la destination des marchandises transportées par train, par camion et par bateau, qui servent à calculer les importations et les exportations internationales dans le secteur des transports.

---

<sup>13</sup> Statistique Canada envisage de mettre à jour ces estimations provinciales de 1996 selon la BDP.

<sup>14</sup> On trouvera toutefois les estimations concernant les services aux entreprises par province d'activité et certains renseignements pertinents dans Statistique Canada, *Les transactions internationales de services du Canada, 1990 et 1991*, n° 67-203 au catalogue.

- L'Enquête sur les voyages internationaux est à la base de la répartition provinciale de certains biens et services liés aux voyages dans le calcul des importations et des exportations internationales.
- L'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination fournit une structure permettant de répartir par province les marges de gros des importations et des exportations internationales. L'enquête la plus récente a trait à l'année 1998, mais une autre est en cours pour l'année de référence 2001.

En résumé, la répartition provinciale des services est essentiellement déterminée par divers indicateurs provinciaux (données de 1996). On utilise un certain nombre de données connexes pour réaffecter les exportations et les importations internationales par province avant d'intégrer ces échanges internationaux aux flux du commerce interprovincial dans un cadre provincial d'entrées-sorties.

### ***ESTIMATIONS DES FLUX DU COMMERCE INTERPROVINCIAL***

On peut obtenir des mesures du commerce interprovincial : 1) en demandant aux producteurs où les biens et services sont vendus, 2) en demandant aux acheteurs d'où proviennent les biens et services, et 3) en demandant aux transporteurs l'origine et la destination des biens transportés.

Les sources de données sur les flux du commerce interprovincial de produits fabriqués, de produits agricoles et de produits miniers, ainsi que de services aux entreprises, dépendent surtout de la première méthode, selon laquelle les statistiques sont tirées d'enquêtes menées auprès des producteurs qui déclarent la destination des ventes. Dans le cas des biens, la principale lacune de cette méthode tient au fait qu'on déclare la première destination, d'où le risque d'une entorse au concept de destination finale.

On a employé la deuxième méthode auprès des grossistes qui déclaraient l'origine des biens achetés et la destination des ventes; on l'a également utilisée pour mesurer la valeur du commerce lié aux dépenses de voyage hors province, en demandant aux voyageurs l'origine de leurs dépenses de voyage. L'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination vise à remédier à la lacune selon laquelle la première destination des biens manufacturés ne coïncide pas nécessairement avec la destination finale.

On n'a pas employé la troisième méthode (données sur le transport) dans le programme actuel des flux du commerce provincial. Plus précisément, on n'utilise pas les données sur l'origine et la destination du transport par bien ou service comme solution de rechange pour calculer les flux du commerce de biens primaires et de biens manufacturés, ni pour déterminer l'exactitude des flux du commerce calculés à partir d'autres sources, et ce, pour les raisons suivantes : le transport de biens n'est mesuré qu'en quantités (et non en valeurs); il n'y a pas de liens directs entre les différents modes de transport utilisés; la nature de nombreux biens manufacturés est mal précisée ou trop vague; de nombreux biens sont emballés dans des conteneurs sans que soit suffisamment précisée la nature des marchandises transportées à travers le pays.

Enfin, on utilise diverses approximations et hypothèses pour produire des flux du commerce de biens et services pour lesquels il n'existe pas de structures commerciales. Par conséquent, on dispose d'une foule de sources de données différentes sur les flux du commerce interprovincial; une copie des données de base détaillées pour chacun des biens et services est disponible sur demande.

### **Biens primaires**

Les structures commerciales sont généralement bien couvertes par diverses enquêtes annuelles et par des dossiers administratifs. Les mouvements interprovinciaux de produits agricoles – bétail, grains et produits laitiers – sont calculés d'après les enquêtes de la Division de l'agriculture de Statistique Canada ou les dossiers administratifs de la Commission canadienne des grains, de la Commission canadienne du lait et d'Agriculture Canada, entre autres.

La méthode de calcul des flux du commerce interprovincial des produits du bétail – bovins, porcs et volaille – reflète la disponibilité de données sur les mouvements interprovinciaux (nombre d'animaux) de la plupart des produits du bétail, par mois. Les flux des échanges interprovinciaux de bovins et de veaux, ainsi que de porcs, comprennent des estimations distinctes selon qu'il s'agit d'animaux d'abattage ou d'engraissement.

En ce qui concerne les céréales et les graines oléagineuses, la méthode est plus longue et moins directe que dans le cas du bétail. Les mouvements interprovinciaux de divers grains de la Commission canadienne des grains, ainsi que les flux interprovinciaux de canola (en tonnes métriques) de la Division de l'agriculture de Statistique Canada, alliés à la demande provinciale des établissements de meunerie et d'huilerie, fournissent la base des estimations des flux du commerce interprovincial.

Les données sur la destination des livraisons selon le Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières mené par Ressources naturelles Canada constituent la principale source de données sur les flux du commerce interprovincial de nombreux minéraux et concentrés métalliques et non métalliques.

La Section de l'énergie de Statistique Canada compile des estimations provinciales annuelles du commerce du pétrole brut, du gaz naturel et du charbon. Toutefois, la couverture et l'objectif de ces estimations pour le pétrole brut<sup>15</sup> ne correspondent pas tout à fait aux tableaux provinciaux d'entrées-sorties ni au programme des flux du commerce; il est donc nécessaire de rajuster ces données. Plus précisément, les flux du commerce de la Section de l'énergie concordent avec la valeur de la production de pétrole brut sur laquelle on prélève des redevances provinciales, ce qui a pour effet d'exclure l'incidence de l'usine de valorisation de Lloydminster (Saskatchewan). Pour les besoins du calcul des tableaux provinciaux d'entrées-sorties et du programme des flux du commerce, la valeur

---

<sup>15</sup> Les flux du commerce de la Section de l'énergie sont fondés sur les données des administrations provinciales (lesquelles recueillent des données auprès des producteurs), alliées à divers résultats d'enquête sur les utilisateurs (pipelines et gazoducs, distributeurs de gaz, raffineries).

de la production de pétrole brut comprend également l'incidence de cette usine. Il est donc nécessaire de modifier les structures commerciales de la Section de l'énergie en fonction de notre connaissance des mouvements commerciaux de pétrole brut, tout en respectant les contraintes de la demande et de l'offre intérieures : on dit qu'un montant supplémentaire important est expédié vers l'Ontario.

### **Biens manufacturés**

La principale source de données sur les flux du commerce interprovincial de biens manufacturés réside dans les renseignements sur la destination des livraisons selon l'Enquête annuelle des manufactures (EAM) de Statistique Canada. Cette source de données est extrêmement importante au chapitre des échanges interprovinciaux, car la couverture de l'enquête est suffisante et la qualité des résultats est systématiquement fiable.

Ces renseignements ont été compilés au niveau de l'établissement, ce qui a fourni des structures initiales du commerce interprovincial ainsi que les exportations internationales des livraisons totales des établissements; ces structures des flux des échanges sont ensuite appliquées à toutes les marchandises qui constituent les livraisons totales des établissements. L'une des caractéristiques intéressantes de ces données sur le commerce tient au fait que la destination des biens repose, en réalité, sur la même base d'évaluation que les données sur les livraisons (soit les valeurs à la production).

On rajuste ensuite ces structures au besoin pour tenir compte des lacunes suivantes des renseignements de l'EAM sur la destination des livraisons :

- i) Comme nous l'avons mentionné plus haut, la répartition géographique n'est déclarée que sur la valeur totale des livraisons au niveau de l'établissement et non par marchandise, ce qui suppose que pour un établissement produisant des biens multiples, la structure de destination est identique. Par exemple, un établissement laitier de l'Ontario produit du lait et du fromage; pour simplifier, supposons qu'il vend tout son lait à l'intérieur de la province et tout son fromage à des consommateurs hors province. Selon la structure commerciale initiale, la part des ventes hors province serait identique pour les deux types de produits; ainsi, on dit que le lait frais produit en Ontario est exporté, par exemple, au Yukon. Dans les cas où la gamme de produits varie selon la destination, on utilise les données de contrôle de l'offre et de la demande intérieures, les activités de gros et les renseignements économiques pour résoudre ce problème.
- ii) On n'a pas recueilli de renseignements sur la destination des livraisons des petits établissements manufacturiers (sauf en vertu d'une disposition particulière pour les petites entreprises du Québec). La définition de « petit établissement » et l'importance des petites entreprises dans les activités de fabrication varient selon les provinces. Les petites entreprises canadiennes comptent pour près de 8% des livraisons manufacturières<sup>16</sup>; en outre, dans certaines provinces ou certains territoires, leur importance double. Dans l'EAM, on a fait correspondre, par imputation, la destination

---

<sup>16</sup> Leur importance a plus que doublé depuis 1984.

des livraisons de ces établissements avec la province d'origine; les livraisons sont donc censées être achetées par des consommateurs à l'intérieur de la province de l'établissement. La non-déclaration de la destination des livraisons par les petites entreprises n'était pas considérée comme un grave problème à l'échelle nationale, mais elle peut néanmoins biaiser les flux du commerce de certaines provinces.

Par conséquent, dans le cadre du programme des flux du commerce interprovincial et international, à la suite d'un examen des données sur la destination des livraisons des petites entreprises québécoises<sup>17</sup>, l'hypothèse de l'EAM n'a pas été respectée. On a plutôt supposé que les petits établissements réalisaient des ventes à l'extérieur de leur province, mais il est fort probable que les ventes soient réalisées sur des marchés moins éloignés que celles des grands établissements manufacturiers. La destination des livraisons des petits établissements selon le programme des flux du commerce diffère donc de ce qu'elle est selon l'EAM.

On a déployé de grands efforts pour atténuer ce problème dans le cadre du PASEP; au moment de l'EAM remaniée pour l'année de référence 2000, on demandera aux petites entreprises de répondre à la question concernant la destination des livraisons. L'objectif consiste à garantir la qualité des données d'une province à l'autre. Toutefois, afin de ne pas alourdir indûment le fardeau de réponse, on ne demandera pas aux petites entreprises de fournir la ventilation des livraisons par province de destination, mais seulement le total expédié vers les autres provinces.

- iii) Une autre lacune importante des données de l'EAM sur la destination des livraisons tient au fait que la destination déclarée n'est pas nécessairement la destination finale des livraisons. Dans la question de l'EAM, on demande la première destination des biens expédiés, qui peut être un grossiste, un détaillant ou un autre fabricant qui, à son tour, revend les produits; ces derniers pourraient même être revendus à des clients de l'intérieur ou de l'extérieur de la province, voire à d'autres clients sur des marchés étrangers. Cette question sur la première destination ne concorde donc pas avec le concept de destination ou de consommation finale décrit plus haut. On peut corriger en partie ce problème en obtenant des renseignements sur l'origine des achats et la destination des ventes des grossistes, car ces derniers sont les plus actifs en termes d'achat et de revente de biens entre divers territoires géographiques.

L'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination constitue donc un pont important entre la première destination et la destination finale, car elle fournit des renseignements sur l'origine des achats et la destination des ventes des grossistes. Nous verrons plus loin qu'on utilise les résultats de cette enquête pour combler en partie les lacunes inhérentes aux renseignements sur la destination des livraisons tirés de l'Enquête annuelle des manufactures.

---

<sup>17</sup> Les données récentes de l'EAM sur les petits établissements québécois montrent clairement qu'en proportion, ces derniers exportent beaucoup moins que les grands établissements. Néanmoins, environ le tiers de leurs livraisons quittent la province et sont exportées à parts égales vers les autres provinces et à l'étranger; par contre, plus de 60 % des livraisons des grands établissements quittent le Québec, et la plus grande partie est destinées aux marchés étrangers.

## **Autres biens**

Le reste des biens non compris dans les secteurs primaire et manufacturier proviennent de la construction et des services publics. À part l'électricité, toutefois, ces biens ajoutent très peu aux flux du commerce interprovincial. De par sa nature, la production de la construction ne peut être vendue à l'extérieur de la province où ont lieu les travaux. Néanmoins, la construction est source de commerce interprovincial dans la mesure où l'on importe des matériaux et des services (de génie et d'architecture, par exemple). Selon les postulats de la comptabilité nationale, les salaires et traitements des travailleurs de la construction non résidents de la province et les bénéfices des sociétés contractantes hors province sont comptabilisés dans la province ou le territoire où ont lieu les activités de construction. L'électricité est le seul service public dont on peut mesurer les flux du commerce, surtout entre provinces voisines; on obtient ces flux du commerce d'après les tableaux de l'écoulement d'électricité publiés par la Section de l'énergie de Statistique Canada.

## **Services**

Les services sont regroupés de manière générale dans les domaines suivants : transport, communications, services aux entreprises, services financiers, marges de gros et de détail, ainsi que services personnels et services de loisirs.

### **Services de transport**

La principale source de données sur les flux du commerce interprovincial de divers services de transport réside dans les données sur l'origine et la destination par transporteur; sans être idéales pour nos besoins, elles sont facilement accessibles et fournissent un aperçu du commerce interprovincial des services de transport. On calcule le commerce interprovincial du transport aérien d'après l'origine et la destination du volume du trafic passager, fournies par la Division des transports de Statistique Canada. On calcule les structures du commerce interprovincial du transport par camion, par train et par bateau d'après les statistiques sur l'origine et la destination des biens transportés par les transporteurs respectifs; ces statistiques sont également compilées par la Division des transports de Statistique Canada. En ce qui concerne les marges du transport, on estime les structures des flux des échanges en combinant les statistiques sur l'origine et la destination pour les trois principaux modes de transport (par camion, par train et par bateau).

Les services de transport par taxi et par autobus (urbain et interurbain) sont consommés surtout à l'intérieur de la province de production; on calcule le commerce généré par les voyages, c.-à-d. l'utilisation de ces services par des non-résidents, d'après l'Enquête sur les voyages des Canadiens. Le commerce fondé sur le transport par pipeline reflète les mouvements de pétrole et de gaz fournis par la Section de l'énergie de Statistique Canada. Enfin, le stockage de grains est fondé sur les flux des principaux produits céréaliers (blé, orge et autres céréales).

## Communications

On calcule les structures commerciales des communications dans les catégories suivantes : téléphone et télécommunications, services postaux, radiodiffusion et télédiffusion, ainsi que câblodistribution et télévision par abonnement; ces structures commerciales reflètent surtout des approximations et des hypothèses, car les données de base sur le commerce des communications sont plutôt limitées.

En ce qui concerne le téléphone et les télécommunications, on ne dispose pas de renseignements sur les flux du commerce. Lorsqu'on calcule une structure commerciale des services de téléphonie et de télécommunications, on tient pour acquis que tous les appels locaux sont consommés à l'intérieur de la province de production. En outre, on suppose qu'une part importante des appels téléphoniques interurbains est absorbée à l'intérieur de la province de production et que le reste est réparti entre diverses provinces de destination des appels interurbains, la demande intérieure étant prise comme indicateur du commerce. Les structures du commerce interprovincial pour les services postaux sont obtenues d'après les données de Postes Canada sur l'origine et la destination des quantités de courrier transportées entre les provinces et les territoires.

On ne dispose pas de données sur les flux du commerce de la radiodiffusion et de la télédiffusion. Ce service comprend la radiodiffusion et la télédiffusion locales, nationales et en réseau. On suppose qu'il n'y a pas de flux du commerce en ce qui concerne les recettes de la radio et de la télévision locales, puisque la production et l'absorption ont lieu à l'intérieur de la province. Les structures commerciales des ventes de publicité nationales et en réseau sont réparties à l'échelle provinciale, la demande provinciale de services de publicité étant prise comme facteur de pondération.

Comme c'est le cas pour les autres biens et services de ce groupe, on ne dispose pas de données sur les structures commerciales de la câblodistribution et de la télévision par abonnement. Toutefois, les flux du commerce de ces services reflètent les flux estimatifs des services spécialisés offerts par les fournisseurs aux câblodistributeurs et des services de diffusion directe par satellite offerts aux particuliers. On calcule les flux en prenant comme indicateur du commerce par province la demande intérieure provinciale de services spécialisés et de services de diffusion directe par satellite.

## Services aux entreprises et services informatiques

On calcule les structures commerciales des services aux entreprises et des services informatiques à partir des renseignements occasionnels sur la destination des ventes, tirés des enquêtes annuelles de Statistique Canada sur diverses industries des services; on a inclus une question sur la destination des ventes dans les enquêtes de 1998 sur les industries de services, et une enquête est prévue pour l'année de référence 2003. On a utilisé ces données sur la destination des ventes à l'égard de nombreux services : services d'architecture, services informatiques, agents de voyages, services de publicité, etc.

### Services financiers

Contrairement à de nombreux autres biens et services, il n'existe pas de données d'enquête ni de dossiers administratifs sur l'origine et la destination des services financiers qui permettraient de calculer les flux du commerce interprovincial. Par conséquent, on calcule les flux des échanges interprovinciaux de services financiers de manière arbitraire, en fonction d'un certain nombre de situations et de relations économiques perçues au sein de l'économie canadienne. Par exemple, dans le cas des services bancaires imputés (intérêt perçu sur les prêts moins intérêt versé sur les dépôts), on suppose que la production de ces services aux particuliers et aux petites entreprises est surtout absorbée à l'intérieur de la province de production; l'offre de services bancaires aux grandes entreprises et aux institutions publiques est affectée à la province de destination, la demande intérieure pour ces services étant prise comme indicateur du commerce. Pour certains services financiers, on utilise comme structure le total des flux du commerce interprovincial.

Il faut toutefois souligner qu'avant d'être publiés, les flux du commerce de tous les services financiers sont toujours validés en fonction de leurs valeurs historiques. Essentiellement, les flux du commerce de ces services fluctuent à la suite des variations des contraintes de l'offre et de la demande intérieures.

### Marges de gros et de détail

On calcule les répartitions du commerce interprovincial pour les marges de gros (marges des grossistes) d'après l'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination; l'emplacement de l'établissement du grossiste représente la province d'origine de la marge de gros, et la destination de la vente de gros, sa destination. Les marges de détail sont surtout produites et consommées à l'intérieur de la province. On estime les structures du commerce interprovincial des marges de détail à partir des résultats de l'enquête du début des années 90<sup>18</sup> sur les petites et moyennes entreprises en croissance; l'enquête fournit la proportion des ventes hors province des petites et moyennes entreprises de vente au détail.

### Services personnels et services de loisirs

Divers services de loisirs et services personnels sont exportés lorsqu'ils sont consommés par des non-résidents (voyages et tourisme). On calcule le commerce interprovincial de ces services d'après l'Enquête sur les voyages des Canadiens, qui contient des renseignements sur la province d'origine des voyageurs et la province des dépenses de voyage par catégorie générale de dépenses – frais de transport, exploitation de véhicules, hébergement, restaurants et débits de boissons. On affecte ces flux du commerce des dépenses aux biens et services pertinents : hébergement, repas, consommation de boissons alcoolisées dans les débits de boissons, location de véhicules motorisés ainsi que services de loisirs et de divertissement.

---

<sup>18</sup> Voir Statistique Canada, *Stratégies de réussite : profil des petites et des moyennes entreprises en croissance (PMEC) au Canada*, n° 61-523 au catalogue.



## **RAJUSTEMENTS EN FONCTION DES DONNÉES SUR L'ORIGINE ET LA DESTINATION DES MARCHANDISES VENDUES EN GROS**

Nous avons abordé plus haut les lacunes inhérentes aux renseignements sur la destination des livraisons d'après l'Enquête annuelle des manufactures ainsi que dans les estimations provinciales tirées de la publication *Le commerce international de marchandises du Canada*; il s'agit des lacunes suivantes :

- dans la question de l'EAM sur la destination des livraisons, on demande la première destination des biens expédiés, qui *n'est pas* nécessairement le point de consommation;
- les exportations internationales de marchandises par province reflètent souvent le dernier point de livraison, qui *n'est pas* nécessairement le point de production;
- les importations internationales de marchandises par province reflètent la province d'entrée au Canada, qui *n'est pas* nécessairement la province de consommation.

L'objet de la présente section consiste à montrer que les résultats de l'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination (qui fournissent des renseignements sur l'origine des achats et la destination des ventes des grossistes) servent à combler certaines de ces lacunes liées aux données.

L'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination a été menée pour les années 1996 et 1998<sup>19</sup>, et un autre cycle est en cours pour l'année de référence 2001; en raison de son importance dans le calcul de données plus robustes sur les flux du commerce interprovincial et international de biens manufacturés, il est prévu qu'à l'avenir, cette enquête sera menée à intervalles réguliers. On entend par « grossistes » les personnes qui prennent effectivement possession des biens achetés, ce qui exclut celles qui agissent comme courtiers ou agents. L'enquête est une enquête par sondage qui fournit des renseignements sur l'origine et la destination à l'égard d'environ 100 à 120 groupes de marchandises, selon l'année de l'enquête.

L'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination distingue trois lieux géographiques à l'égard de chaque grossiste :

point (province) de résidence (emplacement) du grossiste;

point (province ou pays étranger) d'origine des marchandises achetées en gros;

point (province ou pays étranger) de destination des marchandises vendues en gros.

Pour lier l'EAM et les estimations du commerce international des marchandises aux résultats du commerce de gros, il est nécessaire de formuler un certain nombre

---

<sup>19</sup> Enquête interprovinciale de 1996 sur les marchandises vendues en gros et Enquête sur l'origine et la destination des marchandises – Agents et courtiers de gros, annexe à l'Enquête annuelle sur le commerce de gros de 1998.

d'hypothèses à l'égard du commerce de gros. Lorsqu'un grossiste achète auprès de sources intérieures, on suppose que l'origine de la marchandise achetée en gros représente le point de production, et la destination de la marchandise vendue, le point de consommation. Lorsqu'un grossiste achète à l'extérieur du Canada, on suppose qu'il est établi dans la province d'importation. Lorsqu'un grossiste vend à l'extérieur du pays, les exportations sont enregistrées selon la province du grossiste. Il s'ensuit que les renseignements sur la destination des livraisons tirés de l'Enquête annuelle des manufactures ainsi que les estimations provinciales provenant de la publication *Le commerce international de marchandises du Canada* peuvent être rajustés en fonction du commerce de gros.

Par exemple, l'EAM identifie un fabricant de la Colombie-Britannique qui expédie tous ses produits à divers acheteurs ontariens; à leur tour, ces acheteurs pourraient englober un autre fabricant ontarien qui utilise les produits comme intrants dans son processus de production, ou un grossiste ontarien qui les revend à divers détaillants des Maritimes, ou encore un détaillant ontarien qui les vend dans ses magasins. Le fabricant et le détaillant sont réputés des utilisateurs finals; c'est donc la première destination qui est finale et correcte. Parallèlement, l'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination fournit des données sur le grossiste ontarien qui a acheté des biens à un fabricant de la Colombie-Britannique (on présume qu'il s'agit du même) et qui les revend à des détaillants des Maritimes. Après rajustement des données de l'EAM sur la destination, ces dernières montrent que le fabricant britanno-colombien expédie ses produits vers les provinces Maritimes.

On utilise donc les résultats de l'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination pour cerner la proportion des livraisons selon l'EAM qui revient aux grossistes et pour calculer les montants correspondant aux marchandises revendues à l'intérieur ou à l'extérieur de la province du grossiste ou sur des marchés internationaux.

De plus, les importations internationales de marchandises par province reflètent la province d'entrée au Canada. Comme l'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination distingue les marchandises achetées auprès de sources étrangères et revendues au Canada, il est alors possible de réaffecter les importations par province d'absorption<sup>20</sup>.

En outre, comme les exportations internationales de marchandises par province reflètent le dernier point de livraison, lequel ne correspond pas toujours au point de production, il est possible de réaffecter les exportations par province de production d'après les mouvements des exportations internationales quantifiées dans l'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination.

À la suite de cet exercice, les renseignements rajustés sur la destination des livraisons d'après l'Enquête annuelle des manufactures et les estimations modifiées tirées de la publication *Le commerce international de marchandises du Canada* sont plus conformes

---

<sup>20</sup> Les importations internationales d'un certain nombre de biens sont aussi réaffectées en fonction des estimations de la demande; par exemple, certains produits alimentaires ou vestimentaires sont réaffectés selon la consommation personnelle, et divers biens industriels, selon la demande industrielle.

aux exigences du programme des flux du commerce provincial, soit les exportations interprovinciales et internationales par province de production et les importations interprovinciales et internationales par province de demande<sup>21</sup>.

Si cet exercice compliqué est très utile pour calculer des estimations plus robustes des flux du commerce provincial, il existe néanmoins un certain nombre de problèmes liés aux données. L'absence de renseignements détaillés sur les marchandises dans l'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination (qui ne distingue qu'environ 100 à 120 groupes de marchandises) suppose qu'on applique les structures du commerce de gros à de nombreuses marchandises visées par l'EAM; dans le cas des produits laitiers, on affecte les structures du commerce de gros des produits laitiers à chaque produit laitier visé par l'EAM (lait, fromage, beurre, etc.).

Il importe de retenir que les renseignements sur l'origine et la destination fournis par les grossistes ne sont pas entièrement suffisants. L'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination ne précise pas les destinations géographiques de chaque achat, mais celles de la totalité des achats d'une marchandise donnée. Par conséquent, il est nécessaire de supposer que, pour chaque grossiste, la structure des destinations des ventes est identique pour chacune des origines des achats. Si, par exemple, un grossiste albertain achète des produits chimiques industriels en Alberta et en Ontario et les revend au Québec et à l'étranger (par exemple, au Japon), on suppose que les produits achetés en Alberta sont revendus à des clients du Québec et à des clients de l'étranger et que ceux achetés en Ontario sont également revendus à des acheteurs québécois et étrangers. En réalité, il est possible que tous les produits achetés en Alberta soient vendus à des clients japonais et que ceux achetés en Ontario soient destinés exclusivement à des marchés québécois.

Les hypothèses utilisées pour lier les renseignements sur la destination des livraisons d'après l'Enquête annuelle des manufactures et les estimations provinciales tirées de la publication *Le commerce international de marchandises du Canada* aux résultats de l'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination peuvent présenter certains problèmes. Les données rajustées sur les flux du commerce provincial sont biaisées dans les cas suivants :

- un grossiste a acheté auprès d'un autre grossiste établi dans une autre province;
- les marchandises vendues à l'étranger n'ont pas été exportées depuis la province du grossiste;
- les marchandises achetées à l'étranger n'ont pas été importées (dédouanées) directement dans la province du grossiste.

S'il s'agit d'une opération longue et complexe, le fait de lier la destination des livraisons et le commerce international aux résultats des enquêtes sur les marchandises vendues en gros donne cependant des structures commerciales provinciales qui sont de qualité

---

<sup>21</sup> Accompagné d'un exemple hypothétique, un aperçu des mesures à prendre pour rajuster les données sur la destination des livraisons et sur le commerce international des marchandises vendues en gros est disponible sur demande.

supérieure et plus conformes aux exigences du programme des flux du commerce provincial.

À la suite de cet exercice, par exemple, les importations internationales de l'Île-du-Prince-Édouard en biens manufacturés sont, selon les estimations, nettement supérieures aux importations internationales publiées en 1997 dans *Le commerce international de marchandises du Canada*; en fait, très peu d'importations sont dédouanées à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce rajustement explique, pour la plus grande partie, les différences entre les importations internationales de l'Île-du-Prince-Édouard selon *Le commerce international de marchandises du Canada* et selon le programme des flux du commerce provincial; nous en reparlerons plus loin.

Un autre exemple intéressant fait ressortir l'importance des grossistes ontariens de produits pharmaceutiques dans la mise en marché de ces produits au Canada. Les grossistes ontariens revendent une large part (à peu près le quart) de la production ontarienne de produits pharmaceutiques, principalement à deux grands marchés : le Québec et l'étranger; or, l'EAM précise uniquement la première destination, qui est l'Ontario. Ces deux exemples illustrent clairement la nécessité de l'Enquête sur les marchandises vendues en gros selon l'origine et la destination et son apport précieux au programme des flux du commerce.

Voici deux observations générales concernant le commerce de gros au Canada. Les grossistes sont très actifs dans le domaine de l'import-export. En outre, ils achètent et revendent une part importante de leurs marchandises dans leur province de résidence; autrement dit, ils ne franchissent pas les frontières provinciales pour exercer leurs activités.

## **RESPECT DES ÉQUATIONS COMPTABLES : ÉQUILIBRAGE DES BIENS ET SERVICES**

Après avoir estimé les structures du commerce interprovincial et international, on les intègre au cadre comptable structurel décrit plus haut. L'objectif consiste à rapprocher les structures commerciales provinciales des données de contrôle de l'offre et de la demande intérieures provinciales (calculées d'après les tableaux provinciaux d'entrées-sorties) au moyen d'une analyse et de rajustements apportés aux structures commerciales ou encore aux données de contrôle de l'offre et de la demande intérieures provinciales. Ce processus long et complexe, mis en œuvre pour chacune des quelque 725 marchandises, consiste à confronter les mesures des structures commerciales provinciales aux contraintes de l'offre et de la demande intérieures. Les différences entre ces mesures et ces contraintes doivent être analysées et corrigées par la modification des éléments pertinents.

Les principales équations comptables utilisées dans le calcul des flux du commerce interprovincial et international sont les suivantes :

- 1) Dans chaque province et pour chaque bien ou service, l'offre intérieure totale (production plus livraisons à même les stocks) doit être identique aux ventes au reste

du monde (exportations internationales), aux autres provinces (exportations interprovinciales) et à la province elle-même.

- 2) Dans chaque province et pour chaque bien ou service, la demande intérieure totale (dépenses personnelles, formation de capital, dépenses publiques, intrants dans le processus de production plus ajouts aux stocks) doit être identique aux achats effectués auprès du reste du monde (importations internationales), des autres provinces (importations interprovinciales) et de la province elle-même.
- 3) La somme des exportations et des importations internationales par province est identique au chiffre des exportations et des importations du pays.

Les principales causes de disparité entre les mesures des flux du commerce et les données de contrôle de l'offre et de la demande intérieures tiennent à des différences de concepts, de définitions, de couverture, d'évaluation et de classification, ainsi qu'à des lacunes statistiques et au moment du calcul. La méthode distincte de calcul des flux du commerce de pétrole brut, évoquée plus haut, constitue un exemple classique des principales difficultés liées au rapprochement des flux du commerce et des données de contrôle de l'offre et de la demande intérieures. En outre, les données qui sous-tendent les composantes des équations ne proviennent pas nécessairement des mêmes sources, ce qui accroît encore les déséquilibres dans les équations par marchandise.

Dans le cadre de ce processus, toutes les données sont examinées et susceptibles d'être modifiées. Par exemple, on effectue des rajustements pour tenir compte des cas où il y a une production sans destination, une demande sans origine des achats, ou l'inverse; la déclaration d'un port de dédouanement et les échanges en gros à plusieurs niveaux peuvent donner lieu à diverses incohérences. L'utilisation de la même répartition géographique pour toutes les marchandises produites par un fabricant peut également entraîner des déséquilibres, et ainsi de suite.

Les différences ou les déséquilibres entre les mesures des flux du commerce et les données de contrôle de l'offre et de la demande doivent être analysés; à cette fin, on examine d'autres indicateurs du commerce, on procède une analyse micro-économique ou l'on consulte des spécialistes de l'industrie et les autorités économiques provinciales. Des mesures telles que la part des importations étrangères dans la demande et les importations par habitant aident énormément à cerner les valeurs aberrantes; on analyse toujours les flux du commerce provincial dans le cadre d'une série chronologique afin d'assurer la qualité et la cohérence des données. Toute modification des structures commerciales doit être justifiée.

Le jugement et les renseignements économiques constituent un ingrédient essentiel lorsqu'il s'agit de rajuster les structures du commerce interprovincial et international (ou de rajuster les éléments qui constituent les données de contrôle de l'offre et de la demande). On rajuste les flux du commerce en fonction des connaissances économiques de l'analyste au sujet des échanges commerciaux. On respecte les blocs commerciaux économiques habituels; par exemple, les provinces de l'Ouest sont plus portées à entretenir des relations commerciales entre elles qu'avec les Maritimes. De plus, on

modifie en premier lieu les données jugées les plus faibles; ainsi, les stocks, le commerce interprovincial et international par province et la composition des marchandises achetées par l'industrie sont souvent considérés comme plus faibles que ne le sont, par exemple, les données sur la production des marchandises<sup>22</sup>.

Après un certain nombre de modifications et de rajustements, on finit par cerner toutes les différences et par les éliminer. Il n'existe pas de méthode statistique toute faite pour résoudre ce genre de déséquilibre; la seule méthode consiste à mener une recherche laborieuse. Chaque bien ou service présente des caractéristiques ou des problèmes différents.

Ce processus d'équilibrage des flux du commerce des marchandises, qui consiste à rapprocher les mesures des structures commerciales et les contraintes de l'offre et de la demande, exige beaucoup de temps. Il est mis en œuvre au niveau le plus détaillé (c.-à-d. pour chacun des quelque 725 biens et services), et le nombre d'équations relatives à chacun est plutôt élevé; il y a plus de 25 équations à respecter pour chaque bien ou service. En outre, lorsque les équations comptables ne sont pas respectées à l'égard d'un bien ou d'un service donné, on ne peut corriger isolément chaque équation. Si certains problèmes sont évidents dans une équation, un équilibrage indépendant entraîne cependant des modifications dans d'autres équations. Par exemple, si l'on impose des rajustements pour équilibrer les colonnes (équations de l'origine de la demande), on crée des déséquilibres dans les rangées (équations de la destination de l'offre). La matrice des biens et services est un système interdépendant; son analyse et son équilibrage constituent un processus itératif multidimensionnel.

En résumé, à l'égard de chaque bien ou service, on rapproche et on équilibre les composantes du commerce interprovincial et international en les comparant aux données de contrôle de l'offre et de la demande provinciales (calculées d'après des tableaux provinciaux d'entrées-sorties) au moyen d'une analyse et de rajustements des données. Si une équation n'est pas satisfaite, on l'examine et on cherche les raisons de l'incohérence; il peut s'agir, entre autres, de différences sur les plans de la conception, de l'évaluation et de la couverture.

Ce processus long et complexe est exigeant en main-d'œuvre; en effet, le calcul des flux initiaux du commerce provincial et le rapprochement de ces structures commerciales initiales avec les contraintes de l'offre et de la demande exigent un investissement important en ressources humaines et techniques.

En outre, il est essentiel et fort utile, car il impose des contraintes supplémentaires aux données; les mesures des structures commerciales provinciales, fondées sur des données d'enquête ou des données administratives, sont soumises à un système de relations économiques logiques qu'on ne trouve pas dans la plupart des données d'enquête ou des données administratives. Les flux du commerce provincial ainsi calculés sont censés être de qualité supérieure à celle des mesures des structures commerciales

---

<sup>22</sup> Les renseignements sur les flux du commerce jouent un rôle important lorsqu'il s'agit d'équilibrer les tableaux provinciaux d'entrées-sorties et d'en améliorer la qualité globale, car les éléments des contraintes de l'offre et de la demande sont constamment passés en revue, remis en question et analysés.

provinciales. Les utilisateurs de ces mesures, qui sont souvent publiées, doivent s'en servir avec prudence, car les structures n'ont pas été remises en question ni rapprochées avec d'autres données de base, alors que les flux du commerce interprovincial et international l'ont été.

Enfin, il importe de retenir que les équations comptables de l'offre et de la demande, calculées d'après les tableaux provinciaux d'entrées-sorties, déterminent la balance commerciale nette à l'égard de chaque bien ou service (quelque 725) dans chaque province et territoire. Il s'agit alors de quantifier les importations et les exportations (qu'elles soient internationales ou interprovinciales) pour que leur balance commerciale nette égale celle qui est calculée d'après les équations comptables de l'offre et de la demande. Cette observation est importante, car le calcul de la balance commerciale nette d'après les équations comptables de l'offre et de la demande (au lieu des flux du commerce provincial) renforce considérablement les estimations des flux du commerce interprovincial et international. Le calcul de la balance commerciale nette au moyen des équations impose une limite supplémentaire à la taille et à la nature des flux du commerce. De plus, les renseignements d'enquête qui étayaient ces tableaux provinciaux d'entrées-sorties ont eux-mêmes été enrichis au prix de grands efforts, ce qui contribue à la qualité globale des contraintes de la demande et de l'offre.

## **EXACTITUDE DES PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES**

### ***Dans quelle mesure les estimations du commerce international de marchandises du Canada par province sont-elles exactes?***

Comme les estimations par province publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada* sont essentielles au calcul des flux du commerce provincial, comment se comparent-elles aux estimations équivalentes tirées du programme des flux du commerce provincial? Dans quelle mesure sont-elles exactes après avoir été confrontées à d'autres ensembles de données et soumises au système de relations logiques et économiques qui caractérise les flux des échanges provinciaux? En outre, comme ces estimations sont traditionnellement publiées beaucoup plus tôt que les estimations comparables tirées du programme des flux du commerce provincial, les utilisateurs des administrations provinciales, entre autres, s'en inspirent pour évaluer les résultats des exportations et des importations internationales de leurs provinces respectives; aussi faut-il s'interroger sur leur fiabilité.

Le tableau 2A présente une comparaison<sup>23</sup> des estimations par province publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada* ainsi que les exportations et importations internationales d'après le programme des flux du commerce provincial; il montre également les ratios des deux sources de données ainsi que la demande et l'offre intérieures pour la totalité des biens. Dans *Le commerce international de marchandises du Canada*, les exportations sont publiées par province d'origine et les importations, par province de dédouanement; dans le programme des flux du commerce provincial, les exportations sont publiées par province d'origine et les importations, par province de consommation.

---

<sup>23</sup> Si les importations et les exportations de marchandises publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada* et dans le programme des flux du commerce excluent l'incidence des ré-exportations, il existe cependant un certain nombre de différences conceptuelles entre les deux banques de données. Les importations et les exportations publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada* sont fondées dans une grande mesure sur les documents douaniers relatifs au transport transfrontalier de biens. Les importations et les exportations de biens d'après le programme des flux du commerce provincial comprennent les rajustements apportés aux biens selon la BDP et les biens qui sont intégrés aux services visés par la BDP, mais les exportations excluent divers éléments de la marge, notamment ceux qui sont liés aux grossistes et au transport, alors que les importations comprennent les coûts de transport entre les pays exportateurs et les frontières canadiennes.

Les différences d'évaluation découlent du fait que les exportations et les importations de biens d'après le programme des flux du commerce provincial sont évaluées selon les valeurs à la production (les exportations sont évaluées à l'usine et les importations, à la frontière canadienne). Dans *Le commerce international de marchandises du Canada*, les exportations et les importations sont évaluées à la frontière des pays exportateurs, et les coûts du transport des importations canadiennes entre les frontières étrangères et la frontière canadienne sont consignés dans la composante des services visés par la BDP dans le SCN (ils ne sont pas consignés dans *Le commerce international de marchandises du Canada*).



**Tableau 2A: Comparaison du commerce international des marchandises et des flux du commerce de biens par province, 1997**

<b>Importations internationales des biens</b>								
<b>Commerce de marchandises</b>	<b>Proportions</b>	<b>Flux du commerce</b>	<b>Proportions</b>	<b>Ratios d'ajustement</b>		<b>Demande</b>	<b>Proportions</b>	
millions de \$	%	millions de \$	%	%		millions de \$	%	
T.-N.-L.	1 427	0.4	2 780	1.0	<b>1.95</b>	Demande intérieure	9 346	1.3
Î.-P.-É.	27	0.0	427	0.2	<b>16.05</b>		2 123	0.3
N.-É.	4 556	1.5	5 704	2.1	<b>1.25</b>		16 369	2.3
N.-B.	3 820	1.7	5 610	2.1	<b>1.47</b>		15 049	2.1
Qué.	37 767	15.9	53 564	19.9	<b>1.42</b>		150 345	20.7
Ont.	162 513	63.2	136 172	50.6	<b>0.84</b>		301 230	41.5
Man.	8 479	2.8	7 529	2.8	<b>0.89</b>		22 850	3.1
Sask.	4 560	1.6	7 047	2.6	<b>1.55</b>		25 673	3.5
Alta.	9 042	3.3	23 660	8.8	<b>2.62</b>		97 409	13.4
C.-B.	22 663	8.5	25 891	9.6	<b>1.14</b>		82 938	11.4
Yukon	44	0.0	150	0.1	<b>3.38</b>		725	0.1
T.N.-O./ Nun.	9	0.0	392	0.1	<b>42.05</b>		2 059	0.3
Serv. à l'étranger	0	0.0	284	0.1	<b>0.00</b>		318	0.0
<b>Total</b>	<b>254 907</b>	<b>98.9</b>	<b>269 210</b>	<b>100.0</b>	<b>1.05</b>		<b>726 434</b>	<b>100.0</b>
Ré-exportations	18 038		17 885 <sup>1</sup>				Demande totale	284 589
<b>Total</b>	<b>272 945</b>		<b>287 095</b>			de l'étranger	1 011 023	

<b>Exportations internationales de biens</b>								
<b>Commerce de marchandises</b>	<b>Proportions</b>	<b>Flux du commerce</b>	<b>Proportions</b>	<b>Ratios d'ajustement</b>		<b>Offre</b>	<b>Proportions</b>	
millions de \$	%	millions de \$	%	%		millions de \$	%	
		(sauf réexportations)						
T.-N.-L.	2 516	0.9	2 558	1.0	<b>1.02</b>	Offre intérieure	7 219	1.0
Î.-P.-É.	435	0.1	444	0.2	<b>1.02</b>		1 770	0.2
N.-É.	3 161	1.2	3 266	1.2	<b>1.03</b>		12 171	1.7
N.-B.	5 471	2.1	4 460	1.7	<b>0.82</b>		14 091	1.9
Qué.	50 258	18.1	50 308	18.9	<b>1.00</b>		150 771	20.8
Ont.	139 363	49.3	135 768	50.9	<b>0.97</b>		308 966	42.7
Man.	7 314	2.4	6 583	2.5	<b>0.90</b>		21 143	2.9
Sask.	10 807	3.6	9 150	3.4	<b>0.85</b>		27 215	3.8
Alta.	33 482	12.2	29 346	11.0	<b>0.88</b>		104 377	14.4
C.-B.	26 761	9.9	24 233	9.1	<b>0.91</b>		73 883	10.2
Yukon	81	0.1	177	0.1	<b>2.19</b>		566	0.1
T.N.-O./ Nun.	385	0.1	413	0.2	<b>1.07</b>		1 753	0.2
Serv. à l'étranger	0	0	0	0	<b>0</b>		1	0.0
<b>Total</b>	<b>280 034</b>	<b>100</b>	<b>266 706</b>	<b>100</b>	<b>0.95</b>		<b>723 926</b>	<b>100.0</b>
Ré-exportations	18 038		17 885 <sup>1</sup>				Offre totale	287 097
<b>Total</b>	<b>298 072</b>		<b>284 591</b>			à l'étranger	1 011 023	

<sup>1</sup> Partie des ré-exportations assignées aux biens de services de l' IDC.

En raison de l'utilisation des résultats de l'enquête sur le commerce de gros et de la confrontation des données avec les contraintes de l'offre et de la demande intérieures, les rajustements apportés aux estimations par province publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada* et pris en compte dans le calcul des flux du commerce provincial sont nettement plus importants à l'égard des importations que des

exportations. Autrement dit, les exportations publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada* sont beaucoup plus conformes aux exigences du programme des flux du commerce provincial que ne le sont les importations.

### Importations

Alors que les importations provinciales publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada* constituent le point de départ du programme des flux du commerce, elles sont, dans une large mesure, d'une utilité limitée pour évaluer les résultats des importations parce que les rajustements sont très importants; ces derniers sont nécessaires pour refléter la bonne province de consommation, car les importations publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada* ne correspondent pas tout à fait à la demande intérieure par province.

L'Île-du-Prince-Édouard enregistre le ratio de rajustement le plus élevé à l'égard des importations. En 1997, les importations internationales de biens de l'Île-du-Prince-Édouard étaient environ seize fois plus élevées selon le programme des flux du commerce provincial que selon *Le commerce international de marchandises du Canada*, car peu d'importations sont dédouanées dans cette province, bien qu'elle utilise ses importations pour satisfaire sa demande intérieure. En ce qui concerne Terre-Neuve-et-Labrador et l'Alberta, les ratios restent importants dans les deux estimations.

Il convient de souligner que l'Ontario est un important point d'entrée des importations internationales, dont une part importante est réaffectée aux autres provinces dans *Le commerce international de marchandises du Canada*.

### Exportations

Sur le plan des exportations internationales, les différences sont beaucoup plus faibles que dans le cas des importations; on peut en déduire que les exportations internationales publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada* sont conformes au concept de la province d'origine. Les différences sont concentrées dans un petit nombre de biens et de services d'envergure.

Le tableau 2B présente l'évolution de ces ratios de rajustement. Fait intéressant, ces derniers semblent devenir plus stables à l'égard des exportations que des importations.

D'après le programme des flux du commerce provincial, l'augmentation des exportations internationales globales de Terre-Neuve-et-Labrador en 1996 et 1998 est attribuable à la hausse des exportations étrangères de produits du poisson, alors qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, les produits du poisson et les pommes de terre surgelées expliquent la progression des exportations internationales de biens<sup>24</sup>.

---

<sup>24</sup> Comme la différence est concentrée dans un petit nombre de biens et de services d'envergure, il y aurait lieu d'enquêter sur ces distorsions dans les exportations internationales auprès des responsables de la publication *Le commerce international de marchandises du Canada*.

Bref, les exportations par province publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada* sont plus conformes au concept préconisé par le programme des flux du commerce provincial (celui de la province d'origine) et permettent donc de mieux évaluer les résultats des exportations internationales de biens par province. Par contre, les statistiques sur les importations de marchandises constituent une mesure moins fiable lorsqu'il s'agit d'évaluer exactement les résultats des importations consommées dans une province.

**Tableau 2B: Comparaison du commerce international des marchandises et des flux du commerce de biens par province, 1996, 1997, 1998**

	Importations internationales des biens								
	Commerce des marchandises			Flux de commerce			Ratios d'ajustement		
	1996	1997	1998	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	millions de \$			millions de \$			%		
T.-N.-L.	978	1 427	1 126	2 231	2 780	2 987	2.28	1.95	2.65
Î.-P.-É.	33	27	17	323	427	522	9.75	16.05	31.14
N.-É.	3 268	4 556	4 754	4 592	5 704	5 966	1.41	1.25	1.26
N.-B.	3 797	3 820	3 591	5 269	5 610	5 534	1.39	1.47	1.54
Qué.	34 605	37 767	41 278	46 757	53 564	58 738	1.35	1.42	1.42
Ont.	137 848	162 513	177 339	118 327	136 172	147 310	0.86	0.84	0.83
Man.	6 201	8 479	9 206	6 269	7 529	8 125	1.01	0.89	0.88
Sask.	3 569	4 560	4 595	5 581	7 047	7 429	1.56	1.55	1.62
Alta.	7 121	9 042	10 599	18 026	23 660	27 624	2.53	2.62	2.61
C.-B.	18 564	22 663	24 885	23 093	25 891	27 018	1.24	1.14	1.09
Yukon	43	44	36	152	150	177	3.57	3.38	4.96
T.N.-O./ Nun.	12	9	7	301	392	475	25.78	42.05	64.44
Serv. à l'étranger	0	0	0	288	284	285	0.00	0.00	0.00
<b>Canada</b>	<b>216 039</b>	<b>254 907</b>	<b>277 433</b>	<b>231 209</b>	<b>269 210</b>	<b>292 190</b>	<b>1.06</b>	<b>1.05</b>	<b>1.05</b>

	Exportations internationales des biens								
	Commerce des marchandises			Flux de commerce			Ratios d'ajustement		
	1996	1997	1998	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	millions de \$			millions de \$			%		
T.-N.-L.	2 284	2 516	2 645	2 412	2 558	2 885	1.06	1.02	1.09
Î.-P.-É.	354	435	466	372	444	571	1.05	1.02	1.23
N.-É.	3 117	3 161	3 440	2 922	3 266	3 606	0.94	1.03	1.05
N.-B.	5 396	5 471	5 459	4 348	4 460	4 571	0.81	0.82	0.84
Qué.	46 915	50 258	55 365	46 805	50 308	56 001	1.00	1.00	1.01
Ont.	127 803	139 363	154 760	124 955	135 768	151 174	0.98	0.97	0.98
Man.	6 220	7 314	8 069	5 706	6 583	7 248	0.92	0.90	0.90
Sask.	9 312	10 807	9 924	8 548	9 150	8 644	0.92	0.85	0.87
Alta.	31 698	33 482	31 010	27 526	29 346	27 946	0.87	0.88	0.90
C.-B.	25 765	26 761	26 045	23 326	24 233	23 281	0.91	0.91	0.89
Yukon	185	81	7	287	177	98	1.55	2.19	14.32
T.N.-O./ Nun.	247	385	319	486	413	261	1.96	1.07	0.82
Serv. à l'étranger	0	0	0	0	0	0	0.00	0.00	0.00
<b>Canada</b>	<b>259 295</b>	<b>280 034</b>	<b>297 509</b>	<b>247 693</b>	<b>266 706</b>	<b>286 286</b>	<b>0.96</b>	<b>0.95</b>	<b>0.96</b>

Enfin, jusqu'à récemment, les estimations des importations et des exportations publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada* étaient disponibles deux mois après la fin de l'année de référence, alors que les estimations équivalentes d'après le programme des flux du commerce provincial étaient publiées au bout de dix mois; les premières bénéficiaient donc d'un important avantage comparatif. Depuis l'année de référence 2001, la publication des estimations totales des importations et des exportations internationales d'après les flux du commerce provincial a été grandement accélérée, ce qui réduit l'attrait de l'antériorité des données publiées dans *Le commerce international de marchandises du Canada*. En raison de leur nature provisoire, ces estimations des importations et des exportations internationales d'après le programme des flux du commerce provincial peuvent toujours faire l'objet de rajustements. Néanmoins, les renseignements détaillés sur les importations et les exportations ne sont disponibles que dans *Le commerce international de marchandises du Canada*.

### **Les données de l'EAM sur la destination des livraisons présentent-elles un tableau exact?**

Les données de l'EAM sur la destination des livraisons constituent une source de renseignements essentielle au calcul des flux du commerce provincial. Présentent-elles un tableau exact des structures commerciales pour les fabricants canadiens? Le tableau 3 ci-dessous présente la destination des livraisons selon l'EAM ainsi que les flux du commerce provincial de produits manufacturés.

**Tableau 3: EAM - DDL et flux du commerce<sup>(1)</sup> de produits manufacturés, 1997**

Origine	millions de \$	Destination des livraisons						
		Flux intraprovincial (%)		Exportations interprovinciales (%)		Exportations internationales (%)		Total (%)
		EAM - DDL	Flux du commerce	EAM - DDL	Flux du commerce	EAM - DDL	Flux du commerce	
T.-N.-L.	1 598	44	30	9	6	47	64	100
Î.-P.-É.	776	23	23	31	34	46	43	100
N.-É.	6 382	33	32	29	30	38	38	100
N.-B.	8 205	26	21	29	37	44	42	100
Qué.	102 328	41	35	20	22	40	43	100
Ont.	228 186	44	32	12	15	43	53	100
Man.	9 907	29	24	34	35	37	41	100
Sask.	6 109	39	30	34	31	27	40	100
Alta.	34 553	45	41	28	28	27	31	100
C.-B.	34 143	43	34	12	12	45	53	100
Yukon	22	90	70	6	13	4	17	100
T.N-O./Nun.	29	81	84	18	8	0	8	100
Canada	432 240	42	33	17	19	41	48	100

<sup>1</sup> Les flux du commerce comprennent les produits manufacturés par les industries non manufacturières.

Il est clair que le tableau ci-dessus brosse une peinture plutôt différente de l'importance des divers marchés destinataires des livraisons des fabricants canadiens parce que, dans une grande mesure, les flux du commerce provincial bénéficient des résultats de

l'enquête sur le commerce de gros et de la confrontation des données avec les contraintes de l'offre et de la demande intérieures. La divergence entre les deux ensembles de données est attribuable à la différence entre les objectifs des deux programmes : la destination des livraisons selon l'EAM correspond à la première destination, alors que les flux du commerce provincial présentent la livraison de produits manufacturés au consommateur final.

En 1997, les exportations internationales d'après le programme des flux du commerce provincial comptaient pour 48% de la production manufacturière totale du Canada<sup>25</sup>, alors qu'une estimation comparable selon les données de l'EAM sur la destination des livraisons indiquait 41%. Cette divergence défavorisait surtout le commerce intraprovincial, car l'importance des exportations interprovinciales était relativement stable, soit de 17% à 19%.

## **FLUX DU COMMERCE INTERPROVINCIAL ET INTERNATIONAL POUR LES ANNÉES COURANTES**

On a besoin de connaître les flux du commerce provincial pour les années courantes; la disponibilité des exportations et des importations interprovinciales et internationales permet d'établir une correspondance intégrale avec le produit intérieur brut provincial ou territorial en termes de dépenses, lequel est une variable économique très utile et largement utilisée.

Toutefois, l'estimation des flux du commerce interprovincial et international décrite dans la présente communication repose sur le calcul de tableaux provinciaux d'entrées-sorties (c.-à-d. sur la disponibilité de matrices des entrées, des sorties et de la demande finale provinciales) afin de calculer les contraintes de l'offre et de la demande provinciales. La méthode de calcul de ces tableaux provinciaux d'entrées-sorties nécessite une base de données importante et exhaustive ainsi qu'une analyse approfondie et chronophage. Ces tableaux d'entrées-sorties sont disponibles environ 34 mois après la fin de l'année de référence (ainsi, les tableaux d'entrées-sorties provisoires de 1998 ont été publiés en octobre 2001). On les appelle tableaux d'entrées-sorties « de référence ».

Malheureusement, on ne dispose pas de base de données importante et exhaustive pour les années courantes; on ne peut donc pas employer la même méthode dans le cas des tableaux d'entrées-sorties. Comment peut-on estimer les flux du commerce interprovincial et international sans les tableaux d'entrées-sorties (sans les contraintes de l'offre et de la demande) pour les années courantes?

On pourrait estimer les flux du commerce interprovincial et international pour les années courantes (sauf les années de référence) à l'aide de renseignements connexes. Par exemple, les exportations et les importations internationales pourraient refléter les variations du commerce international de marchandises par province, alors que les variations de la production brute pourraient constituer une approximation des exportations

---

<sup>25</sup> Les flux du commerce comprennent également les produits manufacturés par les industries non manufacturières; ces produits comptent pour une faible part du total des produits manufacturés.

interprovinciales; pour ce qui est des importations interprovinciales, on pourrait utiliser la production brute de la province d'où proviennent ces importations.

*Pour les années courantes, on a mis au point et perfectionné une autre méthode afin d'estimer les tableaux provinciaux d'entrées-sorties; cette méthode repose sur une base de données un peu moins fiables; par conséquent, les estimations des flux du commerce provincial sont assujetties aux données de contrôle de l'offre et de la demande.*

Contrairement aux tableaux de référence, ces tableaux d'entrées-sorties estimatifs sont dits « synthétiques » ou « extrapolés »<sup>26</sup>, car ils reposent sur une base de données moins exhaustive. Cette méthode consiste à construire des tableaux provinciaux d'entrées-sorties complets en utilisant toutes les données économiques disponibles et les indicateurs connexes; elle vise surtout à refléter fidèlement les tendances. Il s'agit essentiellement d'une projection des plus récents tableaux provinciaux d'entrées-sorties de référence et de la matrice connexe du commerce au moyen des renseignements suivants, limités mais courants :

- productions brutes provinciales en prix courants calculées à l'interne d'après le programme du PIB provincial par industrie (par exemple, on utilise les livraisons mensuelles par industrie et par province pour calculer les productions brutes des industries productrices de biens);
- principales composantes du produit intérieur brut provincial en termes de dépenses d'après les comptes économiques provinciaux, ainsi que leur détail;
- répartition industrielle et provinciale des investissements privés et publics;
- commerce international de marchandises par province;
- estimations nationales de la balance des paiements et leur ventilation;
- flux du commerce de produits agricoles et de produits énergétiques;
- divers renseignements hétérogènes tels que l'emploi et les salaires par industrie et par province;
- renseignements économiques obtenus par le biais de communiqués et des administrations provinciales.

L'avantage d'estimer les flux du commerce dans le contexte des tableaux provinciaux d'entrées-sorties extrapolés tient à la cohérence et à l'utilisation des renseignements disponibles. Par exemple, une exportation interprovinciale d'une province à une autre est, en réalité, une importation interprovinciale identique pour cette dernière province; en

---

<sup>26</sup> La méthode de calcul des tableaux d'entrées-sorties synthétiques provinciaux s'apparente à celle qui est décrite dans Siddiqi, Y. et Salem, M., *A Synthetic Approach to Projecting Input-Output Tables*, Economic Systems Research, vol. 7, n° 4, 1995, pages 397 à 411 et dans Siddiqi, Y. et Salem, M., *Estimating More Timely Input-Output Accounts: A Synthetic Approach*, Technical Series, n° 57-E, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, mars 1993.

outre, le commerce d'un bien ou d'un service est fonction de renseignements connus et à jour qui servent à calculer les contraintes de l'offre et de la demande. Cette cohérence n'est respectée que lorsqu'il y a interdépendance complète des tableaux provinciaux d'entrées-sorties (qu'il s'agisse des tableaux de référence ou extrapolés) et des flux connexes du commerce.

Le processus consistant à calculer des tableaux d'entrées-sorties synthétiques comporte les étapes suivantes :

- a) projeter les diverses matrices des tableaux provinciaux d'entrées-sorties de référence (matrices des sorties et des entrées brutes ainsi que matrice de la demande finale) et les flux connexes du commerce en utilisant les renseignements limités calculés ci-dessus afin d'obtenir des tableaux *déséquilibrés*, c.-à-d. où bon nombre d'équations économiques ne sont pas satisfaites (par exemple, par bien ou service, l'offre n'est pas égale à l'écoulement, alors que, par industrie, les sorties ne sont pas égales aux entrées);
- b) équilibrer les tableaux en utilisant une technique d'équilibrage mathématique<sup>27</sup> après avoir effectué divers rajustements discrétionnaires qui réduisent l'ampleur des déséquilibres;
- c) analyser les flux du commerce provincial et d'autres agrégats du SCN ainsi estimés.

Il est extrêmement avantageux de disposer des tableaux provinciaux d'entrées-sorties équilibrés « synthétiques » ou « extrapolés ». D'abord et avant tout, les flux du commerce sont quantifiés; sans être aussi robustes que leurs équivalents calculés d'après les tableaux d'entrées-sorties de référence, ces flux inférés du commerce interprovincial et international constituent une composante importante des estimations du PIB provincial en termes de dépenses; sans eux, on ne pourrait pas estimer le PIB provincial total, ni quantifier le comportement économique des économies provinciales.

En outre, ces flux du commerce inférés concordent avec d'autres renseignements clés pertinents, dont les estimations du PIB provincial en termes de dépenses et la production provinciale brute calculée de concert avec le programme du PIB provincial par industrie. Enfin, les tableaux provinciaux d'entrées-sorties extrapolés fournissent un mécanisme permettant d'intégrer une foule de données; par conséquent, ils font ressortir des incohérences dans les estimations par industrie du PIB provincial en termes de dépenses et de la production brute provinciale ou du PIB.

Alliés aux tableaux provinciaux d'entrées-sorties de référence, les flux du commerce provincial forment donc une base structurelle servant à estimer les flux du commerce

---

<sup>27</sup> L'étape de l'équilibrage repose sur une technique d'équilibrage statistique. Il s'agit essentiellement d'un processus itératif, qui vise à respecter les relations des estimations brutes dans les tableaux extrapolés tout en réduisant au minimum les différences entre les tableaux provinciaux d'entrées-sorties antérieurs à l'équilibrage (bruts) et ceux qui lui sont postérieurs. Les déséquilibres observés dans les comptes de biens et services ou dans les comptes d'industries sont réaffectés aux variables des tableaux provinciaux d'entrées-sorties et de la matrice des flux du commerce d'après les valeurs relatives des variables. Parallèlement, des solutions de rechange sont en cours d'élaboration pour équilibrer les données des tableaux nationaux et provinciaux d'entrées-sorties extrapolés.

provincial pour l'année de référence courante<sup>28</sup>; ils permettent ainsi d'établir rapidement et complètement l'interdépendance du produit intérieur brut provincial ou territorial en termes de dépenses, puisque les exportations et les importations interprovinciales et internationales constituent des composantes clés de ce dernier agrégat.

## **ANALYSE DES FLUX DU COMMERCE PROVINCIAL, 1992 à 2001<sup>29</sup>**

### ***Dépendance accrue envers le commerce nord-sud***

En 2001, les Canadiens ont exporté à l'étranger des biens et services d'une valeur de plus de 440 milliards de dollars, soit environ 41% du produit intérieur brut (PIB) du Canada, et ont importé des biens et services d'une valeur de près de 385 milliards de dollars, soit 35% du PIB; ces estimations excluent les ré-exportations. Les exportations et les importations internationales (en hausse, respectivement, de 143% et 109%) ont plus que doublé au cours des années 90. Les États-Unis demeurent le plus important partenaire commercial du Canada.

D'autre part, le commerce interprovincial<sup>30</sup> a atteint 213 milliards de dollars en 2001, en hausse d'environ 60% par rapport à 1992. Fait intéressant, depuis 1998, le chiffre des ventes internationales est plus de deux fois supérieur à celui des exportations intérieures, alors qu'au cours des années 80, le commerce interprovincial était à peu près égal au commerce international.

L'évolution du commerce interprovincial et international par province entre 1992 et 2001 s'est modifiée considérablement au cours de cette période de neuf ans, les Canadiens ayant accru leurs ventes et leurs achats à l'étranger. Certaines circonstances ont transformé les structures commerciales. Les années 90 ont commencé par une récession et se sont terminées par une forte expansion économique qui, en 2001, s'était atténuée considérablement; de plus, la faiblesse du dollar canadien, qui est passé de 0,90 \$ à la fin de 1991 à près de 0,60 \$ dix ans plus tard, a favorisé nos exportations à l'étranger. L'Accord de libre-échange conclu en 1989 avec les États-Unis, principal partenaire commercial du Canada, a été modifié en 1994 pour inclure le Mexique; l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a donné lieu à une importante expansion du commerce à l'étranger. L'Accord sur le commerce intérieur, qui visait à éliminer les obstacles au commerce interprovincial, a été mis en œuvre au milieu des années 90, sans grande publicité et sans incidence apparente sur le commerce interprovincial.

Chaque année depuis 1992 (à l'exception de 2001), la croissance des exportations internationales a été supérieure à celle des exportations interprovinciales; alors que celles-ci ont progressé légèrement en 2001, les ventes à l'étranger ont fléchi de 2%, parallèlement au ralentissement de l'économie américaine. Néanmoins, cette

---

<sup>28</sup> Si les flux du commerce provincial remontent plus loin que 1996, les tableaux provinciaux d'entrées-sorties (qui reposent sur une base de données importante et exhaustive) n'existent que pour 1984 et 1990. La méthode de calcul des flux du commerce pour les années antérieures à 1996 était essentiellement semblable aux méthodes utilisées pour estimer les entrées-sorties autres que celles d'une année de référence (c.-à-d. celles des années courantes).

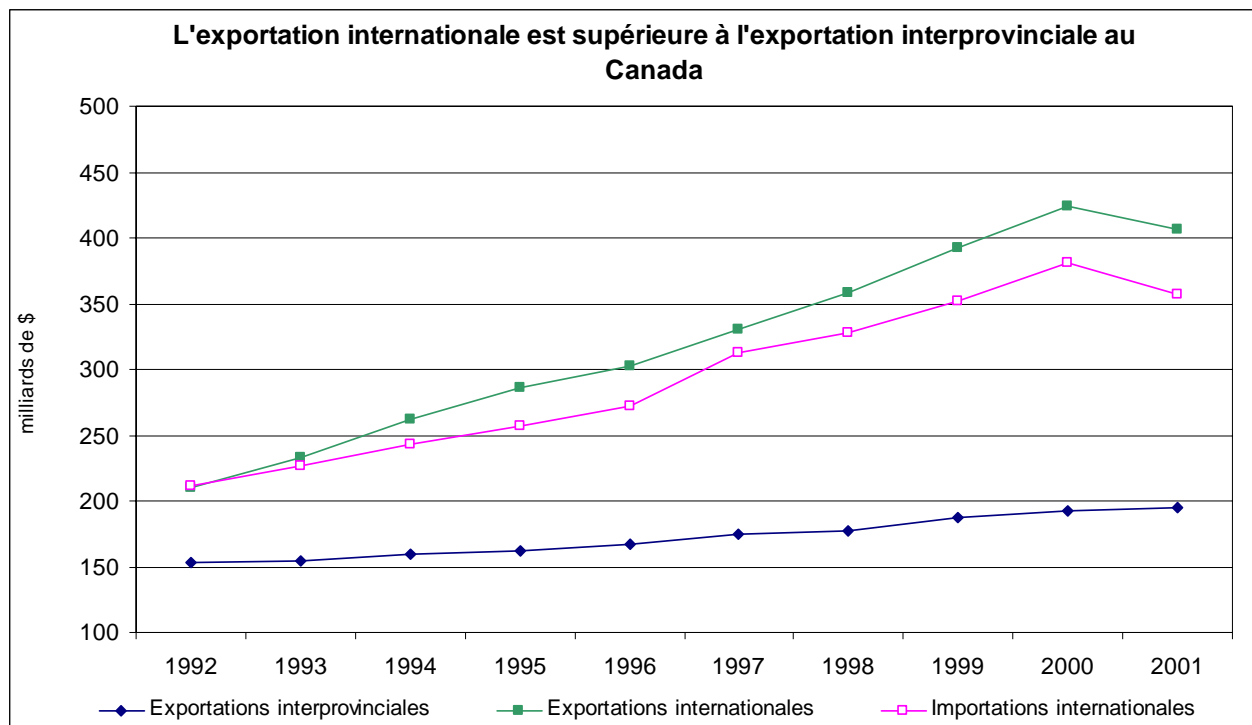
<sup>29</sup> À compter de 1998, les flux du commerce provincial sont encore susceptibles d'être modifiés.

<sup>30</sup> Les exportations interprovinciales pour l'ensemble du Canada sont égales aux importations interprovinciales de toutes les provinces.



dépendance accrue envers les ventes à l'étranger reflète l'évolution des structures commerciales : alors que le commerce est-ouest prédominait il y a de nombreuses années, c'est le commerce nord-sud qui caractérise l'économie canadienne à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

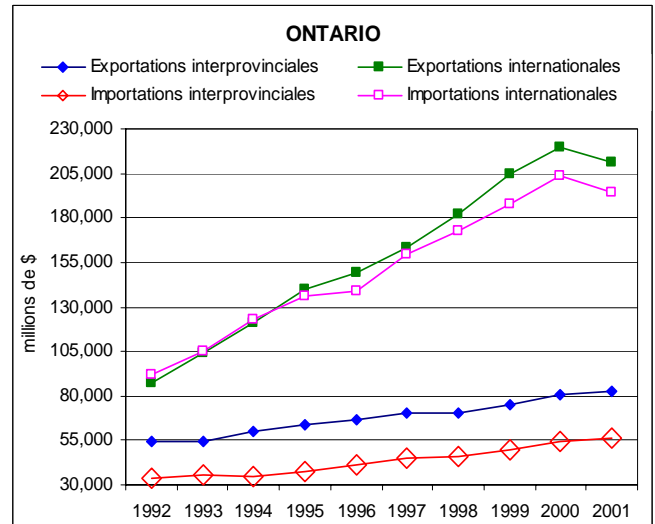
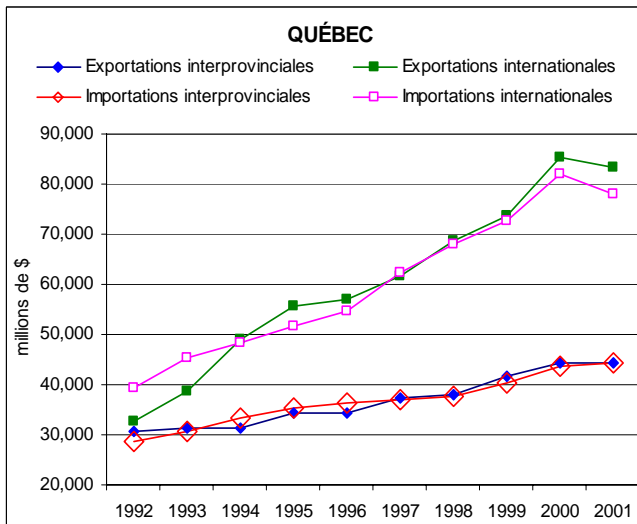
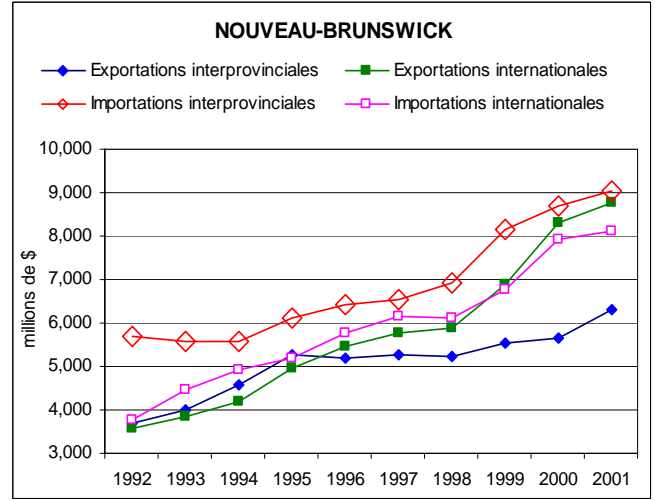
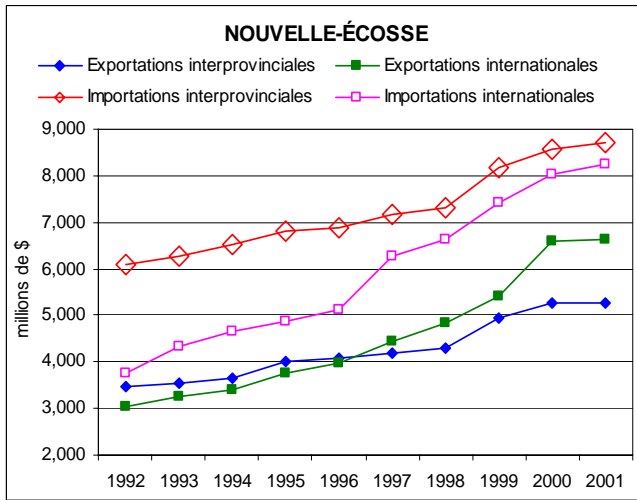
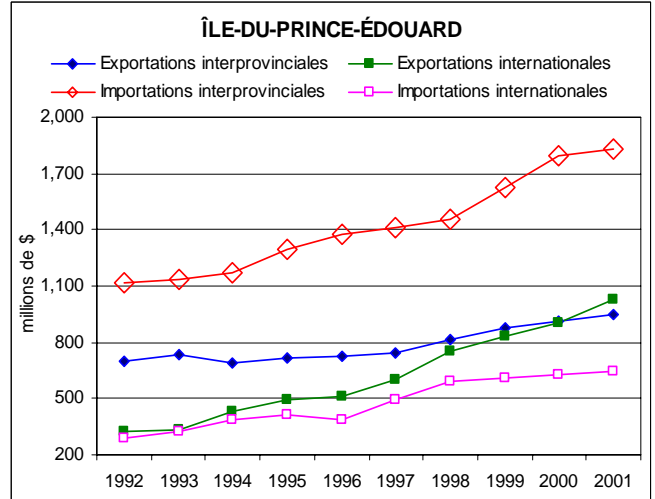
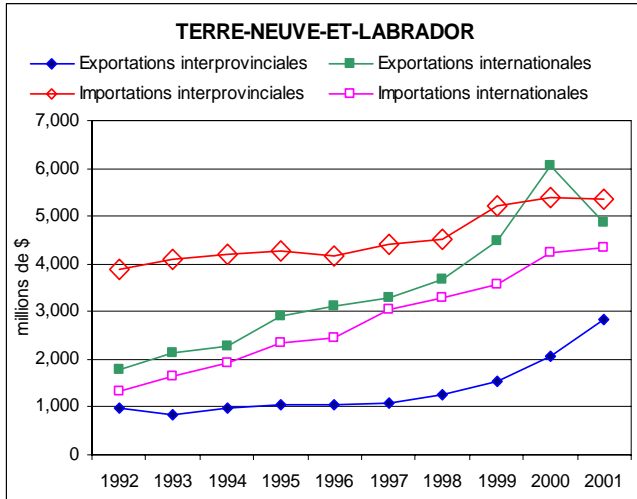
**Graphique 1: Comparaison du commerce interprovincial et international, Canada, 1992 à 2001**



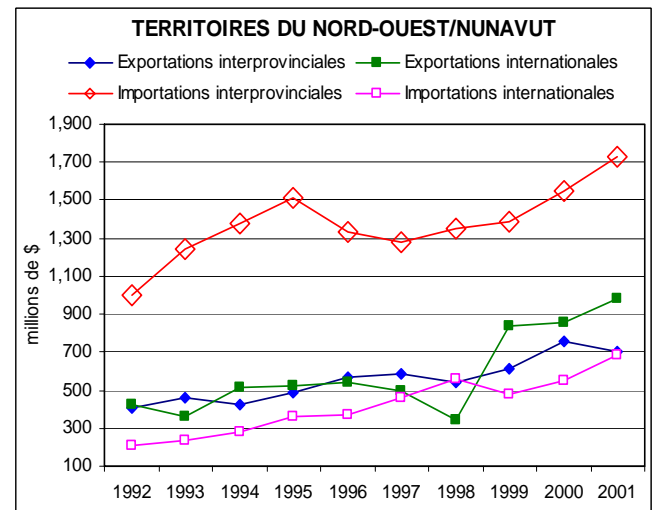
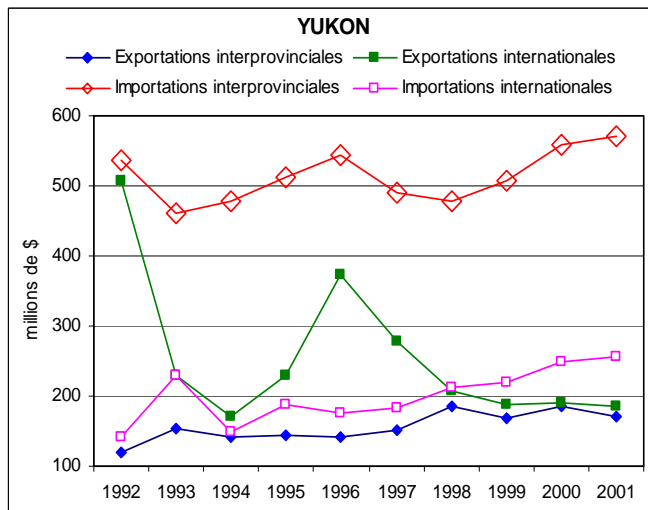
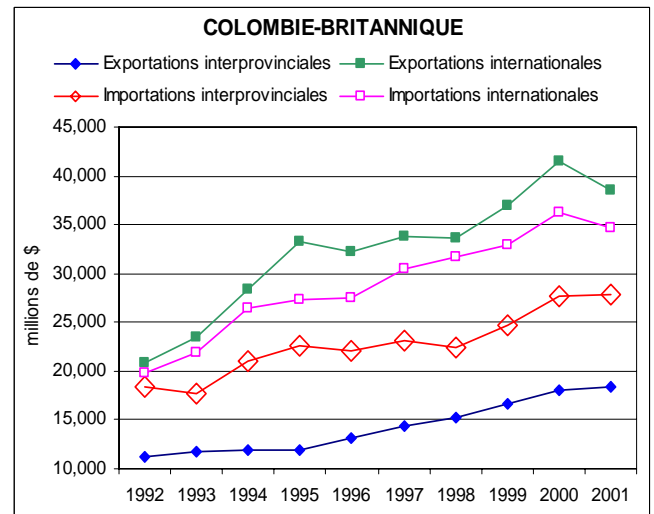
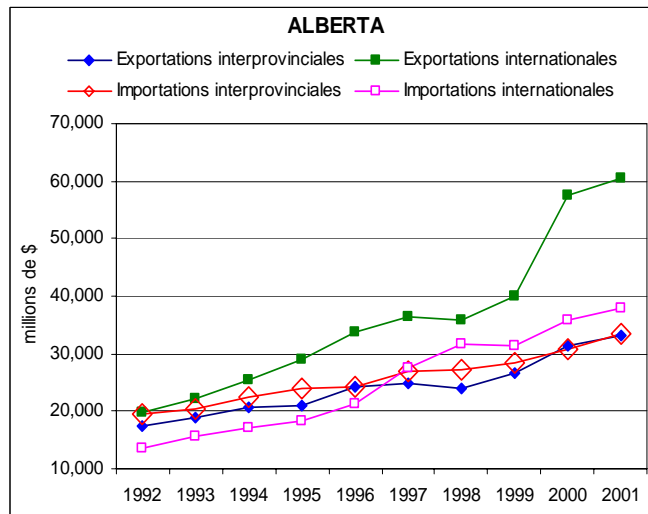
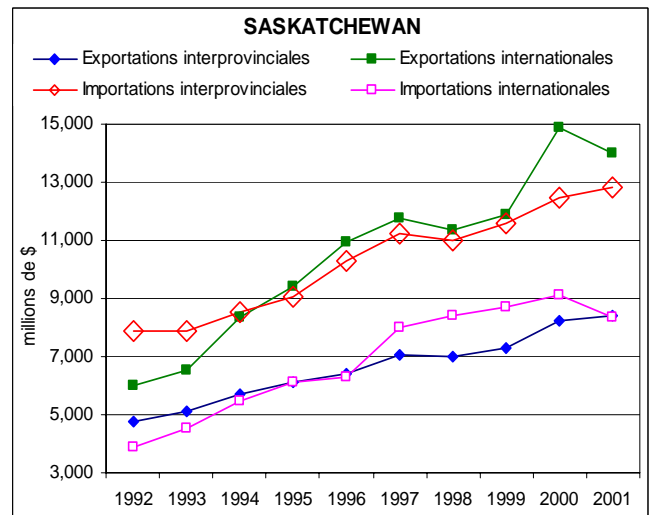
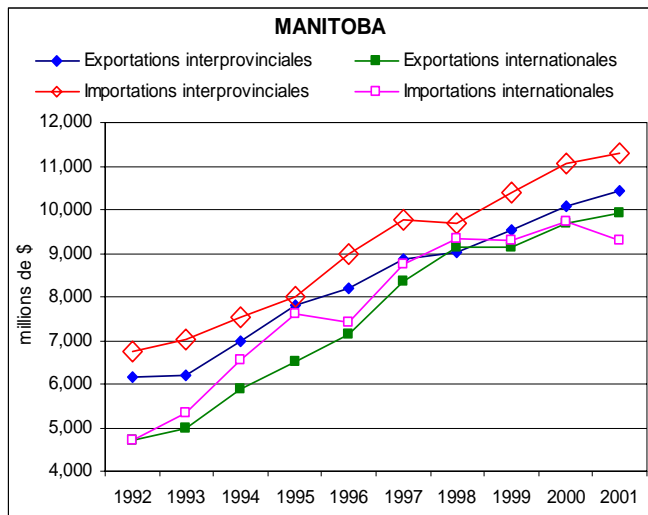
À une exception près, les provinces misent davantage sur les exportations internationales que sur les exportations vers les autres provinces. Si, entre 1992 et 2001, Terre-Neuve-et-Labrador affichait la plus forte hausse des exportations totales (à des clients étrangers ou canadiens), c'était cependant la seule province où la croissance des exportations interprovinciales (187%) était supérieure à celle des ventes internationales (175%). La plate-forme Hibernia a commencé à produire du pétrole à la fin de 1997; la plus grande partie de sa production des premières années était destinée à des clients étrangers. Toutefois, depuis l'achèvement, en 2000, du vaste agrandissement de la raffinerie de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), Hibernia expédie son pétrole vers des marchés canadiens.

Les importations interprovinciales comptent pour beaucoup dans le fonctionnement de plusieurs économies provinciales et territoriales. Elles constituent la principale composante commerciale des trois plus petites économies régionales (celles de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest). En effet, n'eût été la pointe des exportations internationales de Terre-Neuve-et-Labrador en 2000, les importations interprovinciales auraient joué le rôle le plus important dans les six plus petites économies régionales.

**Graphique 2: Comparaison du commerce interprovincial et international, par province, 1992 à 2001**



**Graphique 2: (suite)**



### ***La plupart des petites économies provinciales continuent d'accuser un déficit commercial***

En 2001, dans l'ensemble, les deux plus grandes économies provinciales (l'Ontario et le Québec), ainsi que la Saskatchewan et l'Alberta, ont affiché un excédent commercial, alors que d'autres provinces, surtout les plus petites, ont accusé un déficit commercial.

Le tableau 4 montre les balances commerciales globales des provinces ainsi que leurs exportations et leurs importations totales (interprovinciales et internationales) pour 1992, 1997 et 2001<sup>31</sup>; les valeurs (en prix courants) sont exprimées en millions de dollars reçus par les producteurs.

En 2001, la balance commerciale globale de l'Ontario (exportations totales moins importations totales) a dépassé 44 milliards de dollars, contre près de 16 milliards de dollars en 1992; la situation commerciale de l'Alberta a évolué dans le même sens que les résultats de l'Ontario, l'excédent étant passé de 4 milliards à 21 milliards de dollars. Deux provinces, le Québec et la Saskatchewan, ont inversé la tendance de leur balance commerciale, le déficit de 1992 étant devenu un excédent neuf ans plus tard. D'autres provinces ont continué d'accuser un déficit au chapitre du commerce interprovincial et international.

Les déficits commerciaux globaux les plus élevés sont observés en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, deux provinces qui comptent d'importants ports internationaux.

Le remarquable excédent commercial de l'Ontario au chapitre des échanges interprovinciaux et internationaux entre 1992 et 2001 est tributaire d'un énorme excédent du commerce interprovincial, qui atteint au moins 20 milliards de dollars. À l'opposé, plusieurs provinces ont accusé un déficit de leur commerce interprovincial et un excédent de leur commerce international.

L'excédent du commerce international de l'Ontario découle de sa position dominante au Canada dans le domaine de l'assemblage d'automobiles (et de la fabrication de pièces de voitures), dont une bonne partie de la production est exportée aux États-Unis. Toutefois, on oublie souvent l'excédent prédominant de l'Ontario dans le commerce interprovincial, attribuable à l'apport important des sociétés financières, dont le siège social est situé à Toronto, et au rôle croissant de nombreux services aux entreprises, dont les services d'ingénieurs, d'architectes et de conseillers en informatique dans les autres économies provinciales.

Le tableau 5 présente, pour 1997 seulement, les balances commerciales des provinces ainsi que leurs exportations et leurs importations totales de biens, d'une part, et de services, d'autre part.

L'imposant excédent du commerce international de l'Alberta en 2001 est attribuable à la récente hausse des prix – et à l'expansion de la production – de produits énergétiques;

---

<sup>31</sup> Les balances commerciales par province sont présentées sous forme de graphiques à l'annexe 2.

dans une moindre mesure, la Saskatchewan a aussi bénéficié de la croissance de ses exportations de produits énergétiques.

Tableau 4:

**Exportations et importations par province ou territoire, tous biens  
et services confondus, 1992, 1997 et 2001 (millions de \$)**

	<b>Exportations interprovinciales</b>				<b>Exportations internationales</b>				<b>Exportations totales</b>			
	1992	1996	1997	2001	(sauf ré-exportations)				(sauf ré-exportations)			
	1992	1996	1997	2001	1992	1996	1997	2001	1992	1996	1997	2001
T.-N.-L.	982	1 054	1 071	2 820	1 768	3 100	3 273	4 886	2 750	4 154	4 344	7 706
Î.-P.-É.	696	725	744	949	328	516	603	1 034	1 024	1 241	1 347	1 983
N.-É.	3 461	4 085	4 200	5 251	3 038	3 976	4 450	6 675	6 499	8 061	8 650	11 926
N.-B.	3 691	5 192	5 257	6 311	3 585	5 458	5 770	8 788	7 276	10 650	11 027	15 099
Qué.	30 685	34 197	37 436	44 358	32 559	56 965	61 646	83 712	63 244	91 162	99 082	128 070
Ont.	54 261	66 515	70 174	82 300	87 678	149 654	163 643	212 500	141 939	216 169	233 817	294 800
Man.	6 148	8 201	8 846	10 422	4 717	7 119	8 337	9 951	10 865	15 320	17 183	20 373
Sask.	4 779	6 427	7 070	8 401	5 974	10 916	11 749	14 044	10 753	17 343	18 819	22 445
Alta.	17 390	24 110	24 883	33 151	19 925	33 905	36 504	59 187	37 315	58 015	61 387	92 338
C.-B.	11 232	13 158	14 346	18 437	20 776	32 192	33 813	38 524	32 008	45 350	48 159	56 961
Yukon	120	142	152	171	508	374	278	184	628	516	430	355
T.N.-O./ Nun.	406	564	587	706	427	543	492	990	833	1 107	1 079	1 696
Serv. à l'étranger	0		18	35	202	6	8	20	202	18	26	55
<b>Total</b>	<b>133 851</b>	<b>164 382</b>	<b>174 784</b>	<b>213 312</b>	<b>181 485</b>	<b>304 724</b>	<b>330 566</b>	<b>440 495</b>	<b>315 336</b>	<b>469 106</b>	<b>505 350</b>	<b>653 807</b>
	<b>Importations interprovinciales</b>				<b>Importations internationales</b>				<b>Importations totales</b>			
	1992	1996	1997	2001	(sauf ré-exportations)				(sauf ré-exportations)			
	1992	1996	1997	2001	1992	1996	1997	2001	1992	1996	1997	2001
T.-N.-L.	3 875	4 156	4 415	5 365	1 345	2 447	3 028	4 354	5 220	6 603	7 443	9 719
Î.-P.-É.	1 115	1 377	1 413	1 829	287	386	496	649	1 402	1 763	1 909	2 478
N.-É.	6 081	6 879	7 170	8 707	3 770	5 128	6 260	8 237	9 851	12 007	13 430	16 944
N.-B.	5 675	6 413	6 554	9 048	3 762	5 766	6 136	8 109	9 437	12 179	12 690	17 157
Qué.	28 574	36 390	37 075	44 315	39 343	54 638	62 310	77 964	67 917	91 028	99 385	122 279
Ont.	34 178	41 500	45 273	56 424	92 238	139 070	159 262	194 167	126 416	180 570	204 535	250 591
Man.	6 741	8 987	9 749	11 278	4 705	7 403	8 736	9 303	11 446	16 390	18 485	20 581
Sask.	7 886	10 272	11 209	12 827	3 878	6 314	8 014	8 348	11 764	16 586	19 223	21 175
Alta.	19 626	24 358	26 909	33 336	13 624	21 402	27 522	37 810	33 250	45 760	54 431	71 146
C.-B.	18 463	22 148	23 190	27 836	19 717	27 496	30 421	34 600	38 180	49 644	53 611	62 436
Yukon	536	544	490	571	142	175	183	256	678	719	673	827
T.N.-O./ Nun.	998	1 336	1 279	1 727	211	367	463	682	1 209	1 703	1 742	2 409
Serv. à l'étranger	103	23	58	49	1 072	437	402	471	1 175	460	460	520
<b>Total</b>	<b>133 851</b>	<b>164 383</b>	<b>174 784</b>	<b>213 312</b>	<b>184 094</b>	<b>271 029</b>	<b>313 233</b>	<b>384 950</b>	<b>317 945</b>	<b>435 412</b>	<b>488 017</b>	<b>598 262</b>
	<b>Balances interprovinciales</b>				<b>Balances internationales</b>				<b>Balances commerciales globales</b>			
	1992	1996	1997	2001	1992	1996	1997	2001	1992	1996	1997	2001
T.-N.-L.	-2 893	-3 102	-3 344	-2 545	423	653	245	532	-2 470	-2 449	-3 099	-2 013
Î.-P.-É.	-419	-652	-669	-880	41	130	107	385	-378	-522	-562	-495
N.-É.	-2 620	-2 794	-2 970	-3 456	-732	-1 152	-1 810	-1 562	-3 352	-3 946	-4 780	-5 018
N.-B.	-1 984	-1 221	-1 297	-2 737	-177	-308	-366	679	-2 161	-1 529	-1 663	-2 058
Qué.	2 111	-2 193	361	43	-6 784	2 327	-664	5 748	-4 673	134	-303	5 791
Ont.	20 083	25 015	24 901	25 876	-4 560	10 584	4 381	18 333	15 523	35 599	29 282	44 209
Man.	-593	-786	-903	-856	12	-284	-399	648	-581	-1 070	-1 302	-208
Sask.	-3 107	-3 845	-4 139	-4 426	2 096	4 602	3 735	5 696	-1 011	757	-404	1 270
Alta.	-2 236	-248	-2 026	-185	6 301	12 503	8 982	21 377	4 065	12 255	6 956	21 192
C.-B.	-7 231	-8 990	-8 844	-9 399	1 059	4 696	3 392	3 924	-6 172	-4 294	-5 452	-5 475
Yukon	-416	-402	-338	-400	366	199	95	-72	-50	-203	-243	-472
T.N.-O./ Nun.	-592	-772	-692	-1 021	216	176	29	308	-376	-596	-663	-713
Serv. à l'étranger	-103	-11	-40	-14	-870	-431	-394	-451	-973	-442	-434	-465
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2 609</b>	<b>33 695</b>	<b>17 333</b>	<b>55 545</b>	<b>-2 609</b>	<b>33 694</b>	<b>17 333</b>	<b>55 545</b>

**Tableau 5: Exportations et importations par province ou territoire, selon les biens et services, 1997**  
(millions de \$)

	Exportations interprovinciales			Exportations internationales			Exportations totales		
	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total
T.-N.-L.	535	535	1 070	2 558	715	3 273	3 093	1 250	4 343
Î.-P.-É.	426	318	744	444	159	603	870	477	1 347
N.-É.	2 441	1 759	4 200	3 266	1 184	4 450	5 707	2 943	8 650
N.-B.	3 862	1 395	5 257	4 460	1 310	5 770	8 322	2 705	11 027
Qué.	25 540	11 896	37 436	50 308	11 338	61 646	75 848	23 234	99 082
Ont.	37 525	32 650	70 175	135 768	27 875	163 643	173 293	60 525	233 818
Man.	4 947	3 899	8 846	6 583	1 754	8 337	11 530	5 653	17 183
Sask.	5 314	1 756	7 070	9 150	2 599	11 749	14 464	4 355	18 819
Alta.	17 098	7 785	24 883	29 346	7 158	36 504	46 444	14 943	61 387
C.-B.	5 909	8 438	14 347	24 233	9 580	33 813	30 142	18 018	48 160
Yukon	48	103	151	177	102	279	225	205	430
T.N.-O./ Nun.	299	288	587	413	79	492	712	367	1 079
Serv. à l'étranger	0	19	19	0	8	8	0	27	27
<b>Total</b>	<b>103 944</b>	<b>70 841</b>	<b>174 785</b>	<b>266 706</b>	<b>63 861</b>	<b>330 567</b>	<b>370 650</b>	<b>134 702</b>	<b>505 352</b>

	Importations interprovinciales			Importations internationales			Importations totales		
	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total
T.-N.-L.	2 440	1 974	4 414	2 780	248	3 028	5 220	2 222	7 442
Î.-P.-É.	796	618	1 414	427	69	496	1 223	687	1 910
N.-É.	4 200	2 970	7 170	5 704	556	6 260	9 904	3 526	13 430
N.-B.	3 670	2 884	6 554	5 610	526	6 136	9 280	3 410	12 690
Qué.	21 858	15 218	37 076	53 564	8 745	62 309	75 422	23 963	99 385
Ont.	29 384	15 889	45 273	136 172	23 090	159 262	165 556	38 979	204 535
Man.	5 709	4 040	9 749	7 529	1 207	8 736	13 238	5 247	18 485
Sask.	5 875	5 334	11 209	7 047	967	8 014	12 922	6 301	19 223
Alta.	15 815	11 094	26 909	23 660	3 861	27 521	39 475	14 955	54 430
C.-B.	13 306	9 884	23 190	25 891	4 530	30 421	39 197	14 414	53 611
Yukon	233	257	490	150	33	183	383	290	673
T.N.-O./ Nun.	625	654	1 279	392	70	462	1 017	724	1 741
Serv. à l'étranger	33	25	58	284	118	402	317	143	460
<b>Total</b>	<b>103 944</b>	<b>70 841</b>	<b>174 785</b>	<b>269 210</b>	<b>44 020</b>	<b>313 230</b>	<b>373 154</b>	<b>114 861</b>	<b>488 015</b>

	Balances interprovinciales			Balances internationales			Balances commerciales des provinces		
	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total
T.-N.-L.	-1 905	-1 439	-3 344	-222	467	245	-2 127	-972	-3 099
Î.-P.-É.	-370	-300	-670	17	90	107	-353	-210	-563
N.-É.	-1 759	-1 211	-2 970	-2 438	628	-1 810	-4 197	-583	-4 780
N.-B.	192	-1 489	-1 297	-1 150	784	-366	-958	-705	-1 663
Qué.	3 682	-3 322	360	-3 256	2 593	-663	426	-729	-303
Ont.	8 141	16 761	24 902	-404	4 785	4 381	7 737	21 546	29 283
Man.	-762	-141	-903	-946	547	-399	-1 708	406	-1 302
Sask.	-561	-3 578	-4 139	2 103	1 632	3 735	1 542	-1 946	-404
Alta.	1 283	-3 309	-2 026	5 686	3 297	8 983	6 969	-12	6 957
C.-B.	-7 397	-1 446	-8 843	-1 658	5 050	3 392	-9 055	3 604	-5 451
Yukon	-185	-154	-339	27	69	96	-158	-85	-243
T.N.-O./ Nun.	-326	-366	-692	21	9	30	-305	-357	-662
Serv. à l'étranger	-33	-6	-39	-284	-110	-394	-317	-116	-433
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2 504</b>	<b>19 841</b>	<b>17 337</b>	<b>-2 504</b>	<b>19 841</b>	<b>17 337</b>

Le Québec se classe au deuxième rang des provinces au chapitre du commerce. En 2001, ses importations interprovinciales ont égalé ses exportations vers les autres provinces, alors qu'en 1992, son commerce interprovincial affichait un excédent de 2 milliards de dollars. Au cours de la période en question, ses importations interprovinciales de services, notamment de services financiers et de services aux entreprises, ont augmenté très rapidement, ce qui a réduit l'excédent de son commerce interprovincial.

La Colombie-Britannique a accusé le plus important déficit du commerce interprovincial (9 milliards de dollars), car elle exporte à l'étranger la plupart des biens qu'elle produit, tout en important des quantités importantes de produits manufacturés provenant d'autres provinces.

La Saskatchewan, dont la population est beaucoup moins nombreuse, vient au deuxième rang avec un déficit du commerce interprovincial de l'ordre de 4 milliards de dollars; cette province, dont l'économie est axée sur les ressources, importe une quantité considérable de services provenant d'autres provinces.

Au cours de la même période, la Nouvelle-Écosse a accusé des déficits importants de son commerce interprovincial et de son commerce international; elle est la seule province dans cette situation. Dans l'ensemble, elle est également la seule à avoir aggravé son déficit commercial (à l'instar de l'Île-du-Prince-Édouard). En outre, la Nouvelle-Écosse éprouve l'un des plus importants déficits du commerce international de biens parmi les provinces (voir le tableau 5).

Le Manitoba a enregistré des excédents et des déficits légers, ses exportations correspondant à peu près à ses importations aux chapitres du commerce interprovincial et du commerce international.

### ***Nouveau-Brunswick : une économie fortement axée sur l'exportation***

Les exportations constituent une source importante de croissance économique au Canada et pour la plupart des économies provinciales. Après la récession du début des années 90, les exportations internationales ont progressé rapidement, alors que la croissance des exportations interprovinciales a été plus modeste.

En 2001, selon l'importance des exportations par rapport au PIB, le Nouveau-Brunswick se classait en tête des économies provinciales (les exportations représentent 75% du PIB), suivi par la Saskatchewan et l'Ontario.

Le Nouveau-Brunswick occupait déjà le premier rang en 1992. Les ventes à l'étranger de fruits de mer surgelés, de produits du bois, d'électricité et de produits pétroliers raffinés ont stimulé le commerce et l'économie du Nouveau-Brunswick.



Fait intéressant, l'indice de mondialisation du Canada a dépassé 40% en 2001, année où la proportion de marchandises (biens) exportées aux États-Unis a compté pour 87% du total des exportations canadiennes.

Le tableau 6 présente des données sur l'ouverture des économies provinciales et de celles de divers pays.

**Tableau 6: Indices d'ouverture des économies provinciales, 1992, 1997 et 2001**

	Indices de mondialisation <sup>1</sup>			Indices provinciaux <sup>2</sup>			Indices d'ouverture <sup>3</sup>		
	1992	1997	2001	1992	1997	2001	1992	1997	2001
<b>Exportations</b>									
T.-N.-L.	18	31	35	10	10	20	29	44	55
Î.-P.-É.	14	21	30	30	27	28	44	53	58
N.-É.	17	22	27	19	21	21	36	43	48
N.-B.	25	34	43	26	31	31	52	63	75
Qué.	20	33	36	19	20	19	40	54	56
Ont.	31	45	48	19	19	19	49	67	67
Man.	19	28	28	25	30	30	44	59	58
Sask.	28	40	42	23	24	25	51	63	68
Alta.	27	34	40	23	23	22	50	56	62
C.-B.	24	30	30	13	13	14	37	42	44
Yukon	47	25	16	11	14	15	58	36	31
T.N.-O./ Nun.	20	18	26	19	22	18	38	33	44
Canada	26	37	41	19	20	20	45	58	60
	Indices de mondialisation <sup>1</sup>								
	1992	1997	2001						
Canada	26	37	41						
Allemagne	25	28	35						
France	24	26	28						
Italie	19	24	28						
Angleterre	24	28	27						
Japon	10	11	11						
États-Unis	10	12	10						

Source: MAECI

<sup>1</sup> Indices de mondialisation: exportations internationales divisées par le PIB.

<sup>2</sup> Indices provinciaux: exportations interprovinciales divisées par le PIB.

<sup>3</sup> Indices sur l'ouverture des économies provinciales: exportations internationales/interprovinciales divisées par le PIB.

## Les fabricants canadiens exportent maintenant plus de la moitié de leur production

La dernière décennie a été caractérisée, entre autres, par la libéralisation du commerce (intérieur et extérieur), la vigueur de la demande américaine et la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain. Quelle a été l'incidence de ces facteurs économiques sur les fabricants?

Le tableau 7 présente la principale destination des livraisons manufacturières entre 1992 et 2001; les marchandises vendues peuvent être destinées à des acheteurs à l'intérieur de la province, à des consommateurs de l'extérieur de la province de production et, enfin, à des clients étrangers.

Tableau 7: Flux du commerce de produits manufacturés, 1992, 1997 et 2001

Origine	Production		Destination des actions											Total (%)	
	millions de \$	%	Commerce interprovincial (%)				Exportations interprovinciales (%)				Exportations internationales (%)				
			1992	1996	1997	2001	1992	1996	1997	2001	1992	1996	1997		2001
T.-N.-L.	3 805	0.7	45	27	30	24	7	8	6	7	48	66	64	68	100
Î.-P.-É.	1 442	0.3	34	25	23	16	0	39	34	31	29	37	43	53	100
N.-É.	8 972	1.6	37	32	32	30	30	32	30	30	33	36	38	40	100
N.-B.	12 285	2.2	30	20	21	17	34	38	37	33	36	41	42	50	100
Qué.	136 555	24.0	42	37	35	33	27	22	22	20	31	42	43	48	100
Ont.	295 670	52.0	39	32	32	30	18	16	15	13	42	52	53	57	100
Man.	12 552	2.2	34	25	24	22	35	38	35	36	31	37	41	41	100
Sask.	9 116	1.6	43	32	30	26	25	30	31	30	33	38	40	44	100
Alta.	49 618	8.7	47	39	41	41	28	29	28	25	24	32	31	35	100
C.-B.	38 017	6.7	45	35	34	34	13	12	12	14	42	52	53	52	100
Yukon	56	0.0	86	65	70	64	8	20	13	11	6	15	17	25	100
T.N.-O./ Nun.	202	0.0	82	85	84	85	4	6	8	11	14	9	8	3	100
Canada	568 291	100.0	41	34	33	31	22	19	19	17	38	47	48	51	100

En 2001, les exportations canadiennes de biens manufacturés ont atteint de nouveaux sommets; cette année-là, selon des données provisoires, plus de 50% des livraisons manufacturières canadiennes ont été exportées à l'étranger, contre moins de 40% en 1992. En fait, les exportations dépassent la barre des 50% depuis 1998. Inversement, en 2001, seulement 31% des livraisons manufacturières étaient destinées à des clients établis à l'intérieur de la province de production.

En 2001, les exportations internationales de toutes les provinces (à l'exception des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut) ont gagné en importance. En outre, dans plusieurs provinces, la part des exportations internationales était supérieure à 50%; Terre-Neuve-et-Labrador menait le bal avec 68% grâce, en grande partie, à la mise en service de la raffinerie de Come-by-Chance et à l'expansion continue de l'industrie de la transformation du poisson. En Ontario, la part des exportations internationales, qui atteignait 57% en 2001, dépasse la barre des 50% depuis le milieu des années 90.

À l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, la part des exportations a grimpé pour franchir le cap des 50%. À l'Île-du-Prince-Édouard, les exportations internationales de fruits de mer surgelés et de pommes de terre surgelées ont contribué à cette forte progression

alors que, comme nous l'avons déjà mentionné, les ventes à l'étranger de fruits de mer surgelés, de produits du bois, d'électricité et de produits pétroliers raffinés ont expliqué la hausse enregistrée au Nouveau-Brunswick.

Par contre, les résultats de la Nouvelle-Écosse ont été moins spectaculaires, la forte croissance des exportations internationales de pneus, de produits du bois et de matériel ferroviaire ayant été contrebalancée en partie par la chute des exportations à l'étranger de produits du poisson transformés.

Les ventes d'avions et de pièces connexes ont été le principal facteur de la hausse des exportations du Québec à l'étranger entre 1992 et 2001.

Tout en demeurant supérieure à 50%, la part des exportations internationales de produits manufacturés de la Colombie-Britannique a légèrement reculé entre 1997 et 2001 à cause, naturellement, de la chute des ventes de bois d'œuvre à l'étranger.

Enfin, en 2001 comme en 1992, les livraisons manufacturières des provinces des Prairies, prises collectivement, restaient les moins susceptibles d'être exportées à l'étranger. Les exportations internationales comptaient pour 35% des livraisons manufacturières de l'Alberta; il s'agit de la proportion la plus faible parmi les provinces. Les distances relativement grandes qui séparent les provinces des Prairies des grands centres urbains et des grands ports de mer pourraient expliquer cette réalité économique.

## **CONCLUSIONS**

Entre 1992 et 2001, période au cours de laquelle l'Accord de libre-échange nord-américain et l'Accord sur le commerce intérieur sont entrés en vigueur, on a observé un écart grandissant entre le commerce interprovincial et le commerce international. Les producteurs canadiens cherchent activement à s'imposer sur les marchés étrangers pour accroître leurs ventes, alors que les clients canadiens manifestent une préférence de plus en plus marquée pour les biens étrangers.

L'objet de la présente communication consistait à présenter les sources de données et les méthodes de calcul des flux du commerce (interprovincial et international) des provinces canadiennes. Il importe de continuer à investir dans les sources de données nécessaires au calcul des flux du commerce provincial, car les sources fiables, si elles sont souvent difficiles à obtenir, constituent pourtant le pivot du programme des flux du commerce.

Les flux du commerce interprovincial constituent une caractéristique unique du programme provincial du SCN; il n'existe pas d'équivalent à l'échelle nationale. Sans les flux du commerce provincial, il serait impossible de produire des tableaux provinciaux d'entrées-sorties en parfaite correspondance avec le PIB provincial total en termes de dépenses. En outre, le calcul de flux du commerce provinciaux cohérents avec les tableaux provinciaux d'entrées-sorties améliore non seulement la qualité globale des flux du commerce, mais également celle des tableaux d'entrées-sorties, car toutes les estimations d'entrées-sorties sont constamment passées en revue, remises en question et analysées.

Si ces tableaux provinciaux d'entrées-sorties et les flux connexes du commerce ont été établis pour étayer la répartition des recettes de la TVH, ils permettent néanmoins de mieux

comprendre les résultats économiques provinciaux. Ce nouvel ensemble annuel de statistiques provinciales, en parfaite correspondance avec l'ajout des estimations des flux du commerce interprovincial, pourrait s'avérer très utile dans une foule d'autres applications, dont la formulation de politiques d'expansion régionale, la conclusion d'accords fiscaux et la promotion d'investissements d'entreprises.

## **Annexe 1 – Publications et articles connexes de Statistique Canada**

**Les flux du commerce interprovincial et international de biens, 1984-1988** (publié en juin 1992) (bilingue), document technique sur les entrées-sorties, n° 49. Ce document contient une description des sources et des méthodes ainsi que les flux annuels du commerce de biens.

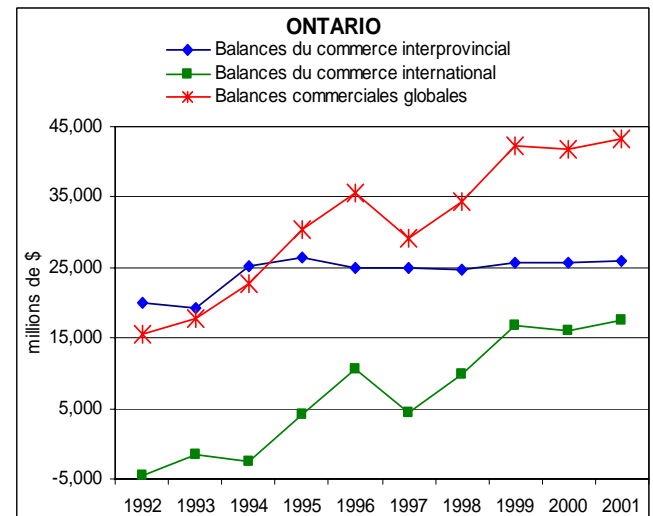
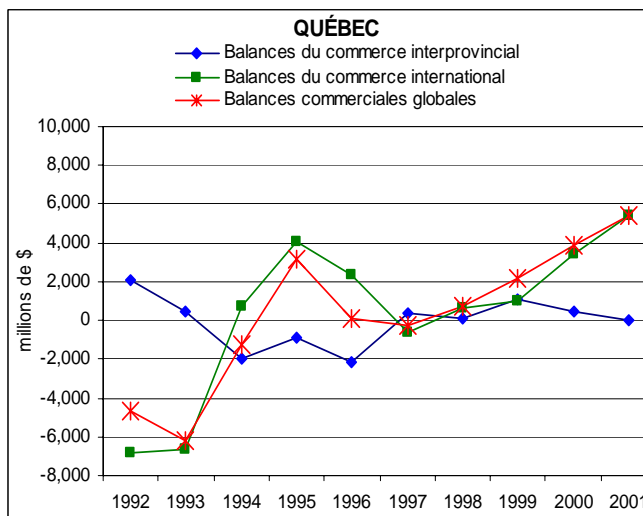
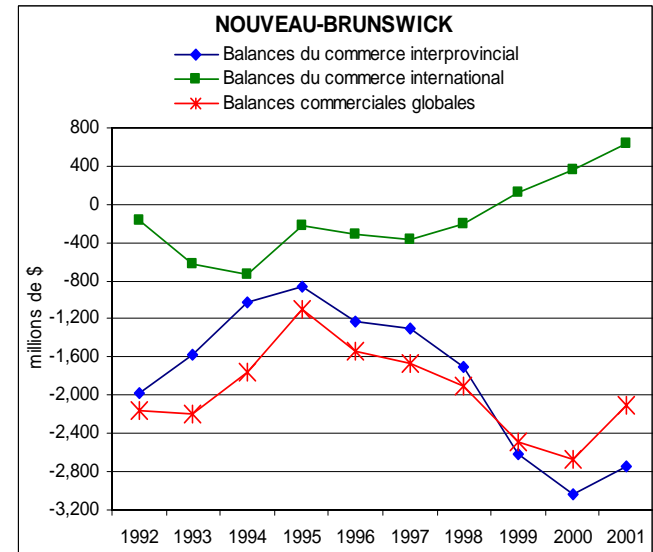
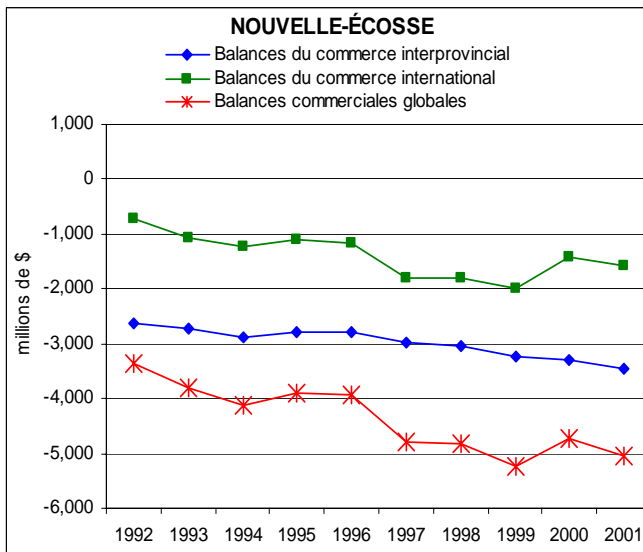
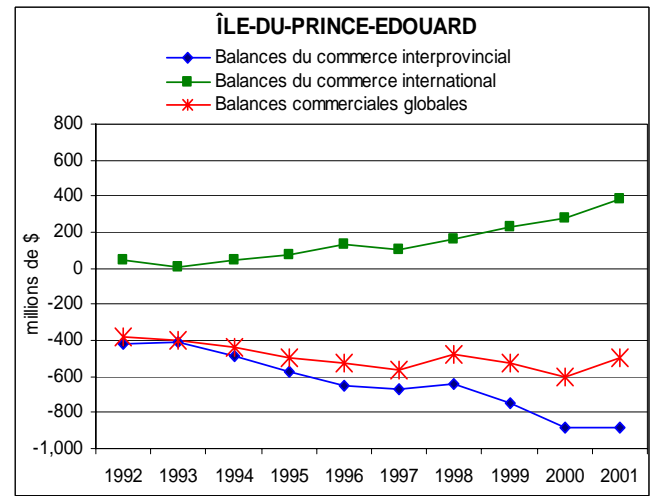
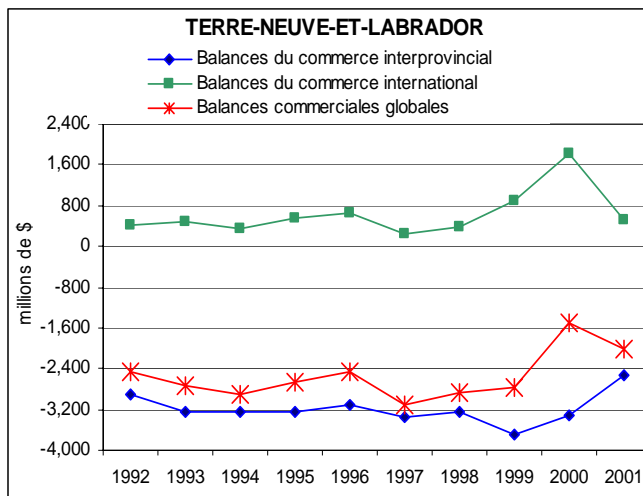
**Les flux du commerce interprovincial des biens et des services**, Hans Messinger, *L'observateur économique canadien*, n° 11-010 au catalogue, octobre 1993.

**Les retombées économiques du commerce interprovincial au Canada** (d'après les flux du commerce interprovincial et international de 1990) (publié en août 1996), n° 15-514 au catalogue.

**Le commerce interprovincial au Canada, 1984-1996** (publié en février 1998), n° 15-546 au catalogue.

**Le commerce interprovincial et international au Canada, 1992-1998** (publié en juin 2000), n° 15-546 au catalogue. Ces estimations, disponibles dès octobre 1999, étaient fondées sur les tableaux provinciaux d'entrées-sorties provisoires de 1996; les estimations de 1992 à 1995 sont définitives, alors que les données de 1996 à 1998 ont été révisées plus tard.

## Annexe 2 – Comparaison des balances du commerce interprovincial et international par province, 1992 à 2001.



**Annexe 2 : (suite)**

